

Le Fureteur Breton



Fondateur M. LE DAULT

(Ar Furcher Brezonek)

Bulletin Documentaire Illustré

Paraissant tous les deux mois (3 fr. par an)

SOMMAIRE :

Un Universitaire de Sarzeau : Félix HÉMON. — *Le Conscrit de St-Pol en Belgique* : Em. OUVÉRELEAUX. — *De Lourmel sylviculteur* : Léon DUROCHER. — *Les Phoques de Pengilly* : Paul SÉBILLOT. — *Les Reliques de Dugay-Trouin* : Cte DE CARFORT. — *Pondalé* : Anatole LE BRAZ. — *Le Festin de l'Île d'Aval* : Ch. LE GOFFIC. — *Étymologie de Lannion* : J. HELLIET, F. VALLÉE. — *Coiffe de Guémené* : J. BULÉON. — *Les amis des Bonnets Rouges (suite)* : G. PILOIS. — *Draps de Josselin* : J. BERTHIER. — *La Bretagne à l'Hôtel Drouot* : F. LORIN. — *La désaffectation des C.-du-Nord* : Léon DUBREUIL. — *L'offrande de la Quenouille* : DE F. V. — *Recette de l'Hydromel* : Abbé Rémy LE MÉE. — *Mœurs Groisillonnes* : BLEIMOR. — *Les Corbière* : Y. LE FEBVRE. — *Rues Républicaines (Dol)* : CH. LECOMTE. — *Fours à boulets* : P. CHARDIN, L. PERRUSSEL. — *Moutarde Le Maout* : G. ST-MLEUX. — *Actes de naissance du Général De Lourmel et d'Auguste Le Bras*.

Réponses, Questions. — Illustrations (Cachets et Ex-libris, Le poète des Cinq Clochers, Sonneur de Montfort, Monoplan de la Reine Anne).

RÉDACTION & ADMINISTRATION

PARIS, 99 Boulev. Brune (XIV^e A.)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION

PARIS, 5, Quai Malaquais

Le Délégué du Comité : Léon DUROCHER

Les Bretons et Mariani

J'aim' mieux m'f... un'cuite au Coca.
Que d'la offrir cell' que l'mait' coq a.
Quand l' poivr' par trop son moca.
J'en soiffe au lieu d'absinthe-ani.
Grâce à c'Coca j'suis rajeuni,
Et ma femm' cri' : « Vir' Mariani! »

Yann Ninon.

Fig. Contemp., VIII.

Eaux-Fortes de Mordant

(Triptyque Ouessantin, Bretonnes au menhir)

Aquarelles de J. Forges

(Paysages et vieilles maisons)

HALLAIS-EVANS

Chirurgien-Dentiste

PARIS, 9 Rue Caumartin

Sirop Famel

(PARIS, Rue de la Réunion, 86)

Pour braver en aéroplane
Les inclemences du plein ciel,
Point ne faut, disait la Reine Anne,
S'embarquer sans *Sirop Famel*.

BRAN-TOM.

C. DUCHEMIN

6, Rue des Capucins, Lannion

Livres bretons, Faïences, Postales, etc.

COUTEAUX CORNE D'IRLANDE

BOURGADE-TARRY (Thiers, Puy-de-Dôme)

La Renaissance en France

Album historique par ANM. DAYOT

(Flammarion édit.)

N. B. — Tout ce qui concerne le F. B. doit être adressé à M. Léon Durocher (qui a seul la signature du Comité)

LE FURETEUR BRETON

PARIS, 99 Boulevard Brune (XIV^e A.)

Abonnem. 3 fr. (Etranger 3 fr. 50).

Édit. de luxe, 5 fr. (Etranger 5 fr. 75).

(ÉPREUVEN CONTRE 0 FR. 50)

L'abonnement, payable d'avance, est perçu soit par traite (frais en sus), soit par mandat adressé directement au Comité du F. B. (la remise aux libraires pour abonnements recrutés par eux ne portant que sur la première année).

L'année commence avec le numéro d'Oct.-Nov.

ANGÉLICA DES PYRÉNÉES

Distillerie de Matha (Char.-Inf.)

Cimes de neige couronnées,
Pour vous franchir, l'aviateur
A soin de mettre en son moteur
L'Angélica des Pyrénées.

DOM VERMAD.

PHOTOGRAPHIE DE L'EXPOSITION

C. ROBERT & C^o

PARIS, 65, Av. de la Bourdonnais

— 403 —

Diplôme d'Honneur

Le Retour à La Clarté, poème dit par Léon Durocher devant le médaillon de Gabr. Vicaire dessins de Léon Lebègue et de J. Forges)..... 0 fr. 50

Chœur recommandé aux Orphéons
SALUT AU CLOCHER
D'EM. WESLY
Couronné au Concours de Musica
Gaudet, Paris, 4, Boul. Bonne-Nouvelle

INDEX

très détaillé des premiers tomes du

FURETEUR BRETON

Envoi recommandé : 1 fr.

Le Conscrit de St Pol en Belgique

Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer M. Em. Ouverleaux, ancien conservateur de la Bibliothèque Royale de Belgique, qui, ayant lu dans le F. B. (VI, 77) la récente aventure du conscrit à la recherche de la Caserne de St Pol (sa feuille de route portait : 71^e régiment d'infanterie à St Pol de Lion) nous a conté, au sujet de la fameuse chanson, des souvenirs personnels très intéressants.

J'ai connu à Bruxelles, il y a une trentaine d'années, M. Bigarne, marchand de vins de Bourgogne, voyageur, archéologue, dessinateur (il a donné des albums à la Bibliothèque Nationale). Ancien sous-officier, il avait été en garnison dans l'Ouest. Il me déclara un jour que « l'air national de Tournay lui semblait breton. »

L'air national de Tournay, c'est l'air de *Les Cheong Clottiers* (Les Cinq Clochers), chanson devenue populaire dont les couplets ont été écrits par Adolphe Leray. L'auteur a son monument à Tournay.

Cette déclaration de M. Bigarne me frappa ; car les questions bretonnes m'ont toujours intéressé (j'ai même rassemblé pour mon usage personnel un certain nombre de mots celtiques, sous ce titre : *Geriadur*). Je l'avais toutefois un peu oubliée, lorsque visitant l'Exposition Universelle de 1900 j'entendis au Cabaret Breton le sonneur Guéguen jouer... l'air national de Tournay.

Je résolus aussitôt de faire des recherches concernant l'origine de l'air et de la chanson. Je me procurai *Le Conscrit de St-Pol* (notation I. Lazennec). C'était, à une note près, l'air des *Cheong Clottiers*. Je découvris une ancienne romance *Mon Clocher à*

Tome VI, Juin-Juillet 1911

xiii



jour « historiette chantée par Gozore, paroles de M..., musique par Eug. Delisle » (Paris chez Schönerberger, 28 Boulevard Poissonnière) : musique différente. J'achetai aussi *Mon Clocher à jour* de Léon Durocher : texte différent de celui de la chanson populaire, mais écrit sur l'air du *Conscrit de St Pol*. Tout ceci constituait un dossier, mais ne me fournissait pas les renseignements désirés.

Je m'adressai à un Lannionnais de Bruxelles, M. Stanislas Delieux de Salignac, qui s'efforça de m'éclairer. Le 24 février 1902, il reçut une lettre de Morlaix. Un ami, M. Théodore Prigent, lui écrivait, à propos du *Conscrit de St Pol* :

Cette chanson est absolument française. Quelques-uns de ses couplets ont été traduits en mauvais breton. L'organiste de l'église St Mathieu, l'abbé Pendu, m'a promis cette traduction, mais je ne vois rien venir... Quant à la musique, est-elle vraiment bretonne ? Je pourrai ultérieurement t'édifier sur cette question. Au mois de mai prochain nous avons à Morlaix un concours de musique des orphéons, dont je suis président. Le directeur du jury est M. Bourgault-Ducoudray. Je provoquerai l'attention de M. Bourgault-Ducoudray sur l'air qui nous occupe et sur un *Alleluia* breton que l'on chante souvent dans les paroisses des C. du N. et qui est vraiment d'une facture bien intéressante. Mais je crois que cet *Alleluia*, comme le *Conscrit*, est écrit sur une musique relativement récente. Nos anciennes mélodies sont plutôt tristes, et Wagner lui-même, qui a emprunté à nos vieilles légendes plusieurs de ses opéras, semble s'en être souvenu dans le célèbre prélude de *Tristan et Yseult*. Les deux morceaux dont je te parle sont écrits dans un mouvement vif, et je crois que leurs auteurs sont de nos contemporains.

Je laisse de côté l'*Alleluia* (autre sujet de recherches). En ce qui concerne le *Conscrit de St Pol*, Bourgault-Ducoudray, qui vient de mourir, ne semble pas avoir résolu le problème... On m'a communiqué deux traductions bretonnes du *Conscrit*. Toutes deux ont pour titre : *Soudard Kastel Paol*. L'une, d'un anonyme, commence ainsi : *Er Finister e zoun bet ganet, E Kastel-Paol eo va c'henta bro*. L'autre débute par : *En Breiz-Izel me zo bet ganet...* Elle est de G. Milin, ancien recteur de l'île de Batz, qui l'aurait traduite « d'après les paroles françaises attribuées à M^{me} de Keruzoret, ... chanson composée avant 1830, à l'occasion du départ pour l'armée d'un de ses domestiques, nommé Ivonik. On prétend que cet air, devenu national dans notre pays (le même assure-t-on que celui d'une chanson du pays de Tréguier) ressemble aussi à l'air national des *Cinq*

Clochers de Tournai. Ce fait n'est pas prouvé. Certaines personnes attribuent l'air du *Conscrit de St Pol* à M^{me} de Keruzoret... »

La ressemblance de l'air du *Conscrit* et de l'air des *Cinq Clochers* est complète. L'air est-il tournaisien, est-il breton, est-il de M^{me} de Keruzoret?... Je sou mets le débat au Fureteur Breton.

Em. OUVRELEAUX.

Un Universitaire de Sarzeau

La patrie de Le Sage a produit un universitaire cité par Félix Hémon dans son livre si passionnant : *Bersot et ses amis* (Hachette). Au sujet de ce Tardivel de la Ville-Gicquel le fureteur Gr. demandait (VI, 166) quelques détails biogr. L'auteur de *Bersot et ses amis* a bien voulu nous adresser quelques notes, dont le F. B. le remercie très vivement. Nous n'avons pas besoin de présenter ici l'éminent Inspecteur génér. de l'Instr. Publ. qui compte parmi les plus distingués élèves de l'ancienne École Normale. Félix Hémon est le frère du député de Quimper Louis Hémon (qui fut un des fidèles du Diner Celtique, chanta la Bretagne sous le pseudonyme d'Alain Kernevot, et ne manque jamais l'occasion d'affirmer son attachement à la cause bretonne), et de Prosper Hémon, l'auteur très documenté de *Le Roux de Chef-du-Bois, d'Andréin, de St Yves de Verrité*. Il y eut un 4^e Hémon (payeur particulier de 1^{re} classe aux armées, † à Quimper en 1907). Longtemps on appela les quatre frères « les 4 fils Hémon ».

Tardivel, recteur de Bordeaux, est porté tour à tour dans les documents *Tardivel* ou *Tardivel de la Ville Gicquel*. Né à Sarzeau en 1791, il y est mort le 5 avril 1850.

Tout ce qui a été dit de lui dans *Bersot et ses amis* a été emprunté aux Archives Nationales : dossiers *TARDIVEL*, *BERSOT*, et *abbé PERRET*.

Il eut une carrière très accidentée de professeur et d'administrateur. Comme professeur, il passa par Sens, Gand, Mayence, Reims, Rouen, Pontivy, pour revenir à Rennes, où il fut avocat et secrétaire de la Faculté de Droit.

Dans les dernières années du règne de Charles X, il est très appuyé, — les documents des archives en font foi, — par M. le comte de la Villegontier, pair de France ; par Mgr l'évêque de Meaux ; par le marquis de la Boëssière, député du Morbihan, qui assure que la grand'mère de Tardivel a consumé la moitié de sa fortune pour la cause de la légitimité.

Le 28 avril 1830, il écrit à la Dauphine et se présente comme « un Breton dont la famille fut toujours attachée à la cause sacrée des Bourbons ». Il est alors candidat aux fonctions administra-

tives dans l'Université. L'abbé Blanchard, recteur de Rennes, l'appuie.

En 1830, il devient professeur de 5^e au collège de Rennes ; en 1831, inspecteur de l'Académie de Rennes ; en 1836, recteur de l'Académie de Poitiers ; en 1841 recteur de Bordeaux, où il prend sa retraite, l'année suivante.

FÉLIX HÉMON.

De Lourmel sylviculteur

L'aide-de-camp de Napoléon III qui naquit l'année du Roi de Rome sollicite l'attention des fureteurs autrement que par un trépas glorieux. Avant de tomber sous les murs de Sébastopol, le général De Lourmel publiait à Paris, en 1853 : *Mise en valeur des landes de Bretagne par le défrichement et l'ensemencement des bois*. La brochure est moins longue que le titre : elle n'a que 39 pages. Le général l'écrit, dans le silence du clairon, entre la prise de Zaatcha (1) et le départ pour la Mer Noire : les loisirs de la paix l'inclinent aux pensers sylvestres.

Un ami des arbres ?.. Un ennemi de la lande, seulement.

Brizeux, qui prit part à la Guerre de Crimée en équipant une ode où crépite ce refrain : *Russie, en arrière!*.. a maudit le héros d'Inkermann s'il connut les pages dans lesquelles ce Morbihannais adjure ses compatriotes de détruire la parure scintillante du granit. « Trop de fleurs ! » murmure le Calchas galonné qui aligne avec un poudreux désespoir ces chiffres tirés des cartons du Ministère de l'Intérieur :

Ille-et-Vilaine (superficie 680,977 hectares). — Landes : 122,573 hectares 67.

Côtes-du-Nord (superf. 744,073 hect.) — Landes : 259,125 hect. 94.

Finistère (superf. 483,095 hect.) — Landes : 121,749 hect. 24.

Morbihan (superf. 681,714 hect.) — Landes : 174,057 hect. 66.

Loire-Inférieure (superf. 706,285 hect.) — Landes : 298,747 hect. 40.

« Près d'un million d'hectares de landes ! » s'écrie le général De Lourmel, déclarant la guerre à ces forêts de baïonnettes qu'il rêve de remplacer par des forêts véritables. Ne nous hâtons pas de le prendre pour un fanatique du panache vert, un émule de

(1) Elève de St-Cyr, De Lourmel conquiert ses grades en Afrique. En 1849, il conduit, avec Canrobert et De Barral, les colonnes qui, jardin par jardin, maison par maison, enlèvent Zaatcha.

l'ingénieur Surell qui dix ans plus tôt jette le premier cri d'alarme en faveur du reboisement ! Aux yeux de l'impérial défricheur l'arbre n'est qu'un intermédiaire, qui doit préparer le lit de Cérès. Aussi conseille-t-il de planter, de préférence, des châtaigniers, des chênes, les feuilles du chêne et du châtaignier étant celles qui produisent « le plus d'humus », qui donnent « le meilleur engrais ». O Virgile, ô Théocrite ! Notre sylviculteur se soucie si peu du frémissement des tiges, de la musique des branches, qu'une fois les landes transformées en forêts ou bois taillis, le gouvernement pourrait, selon lui, « autoriser les propriétaires à défricher une partie des bois taillis et des forêts qui existent aujourd'hui, et qui recouvrent un sol devenu très susceptible de donner presque sans frais les plus belles récoltes de céréales. »

Il prêche le déboisement, le misérable ! Bien mieux, il s'efforce de le rendre obligatoire. Méditez ceci : « Les départements de Bretagne sont, sans contredit, ceux de toute la France qui sont le plus avantageusement placés pour tirer parti de leurs bois. Les nombreux ports qui entourent cette presqu'île, et l'importance de ceux de Brest, Nantes et Lorient, assurent aux propriétaires le débouché le plus avantageux de leurs arbres de haute futaie ; seulement, et comme prime accordée aux défrichements, il y aurait lieu d'augmenter les prix fixés par le droit de martelage au profit de l'état. »

La « prime accordée aux défrichements », ce mot domine la pensée du Cincinnatus pontivyen. Fils d'agriculteur ? Non. L'acte de décès du père dit : « Capitaine. » Où donc Lenormand de Lourmel a-t-il pris cette passion du sol retourné ? En Algérie : « Heureux d'avoir servi sous deux maréchaux, gloires d'Afrique et de France, nous nous rappelons que l'un d'eux avait pris pour devise *Ense et aratro*. Comme lui nous voudrions aider aussi à tracer le sillon dans lequel se prépare, pendant la paix, bonne et durable récolte, convaincu que nous sommes que c'est en dirigeant vers l'agriculture les forces vives et l'activité de la France qu'on assurera pour l'avenir la richesse de l'état, la stabilité des institutions et le bien-être des populations les moins heureuses... »

De Lourmel n'eut pas que Bugeaud comme professeur d'agriculture. Il semble surtout avoir profité des leçons du prince qui l'attacha à sa personne. En tête de sa brochure il transcrit ces lignes napoléoniennes (extraites de l'*Extinction du paupérisme*): « La richesse d'un pays dépend de la prospérité de l'agriculture. L'agriculture est le premier élément de la prospérité d'un pays, parce qu'elle repose sur des intérêts immuables, et qu'elle forme les populations saines, vigoureuses et morales des campagnes... L'agriculture est un des premiers éléments de solidité et de durée des gouvernements... »

En écrivant sa « mise en valeur des landes de Bretagne », le général De Lourmel reste *l'aide-de-camp* de l'Empereur, dont il s'applique à « faire bénir le nom », à « immortaliser le règne », et aussi... à enrichir le budget. Car que reproche-t-il aux landes? « Ces immenses terres incultes ne rapportent rien. Leurs impôts sont presque nuls. C'est donc une perte considérable pour les propriétaires, pour les communes et pour le gouvernement. »

Voilà pourquoi il prend la plume, pourquoi il propose au Conseil Général du Morbihan (qui accepte à l'unanimité) « de donner au concours la question de la *mise en valeur des landes de Bretagne* par le défrichement et par l'ensemencement en bois ou le reboisement, et d'accorder au meilleur des mémoires présentés un prix dont la valeur serait la plus élevée possible !... » En attendant les résultats du concours, lui-même offre des conseils, indique des méthodes, réclame des encouragements officiels. Il proclame l'utilité de l'engrais, l'importance des talus, la nécessité de vaincre « l'indifférence routinière du caractère breton. » Il trace un aperçu des « procédés, dépenses ou frais de défrichements » d'après Carel, Haugoumar, Rochat, Carré-Kérisouette. Il désire qu'on emploie à l'extirpation des landes communales les mendiants, les détenus, les enfants trouvés, qu'on impose à haut titre les landes que les propriétaires refuseraient de transformer. Par contre, une loi spéciale « exempterait d'impôts, pendant 20, 30, ou 40 ans, toutes les landes mises en valeur. » L'état pourrait fournir gratis des instruments aratoires, prêter des charrues à vapeur, abaisser les tarifs des canaux de Bretagne,

décréter l'amélioration des chemins vicinaux, la suppression des droits et taxes sur le transport des engrais, permettre la continuation du chemin de fer de Rennes à Brest et à Lorient, accorder une concession de paquebots à un des ports de Bretagne?...

Est-ce assez? Non. Pour lancer les Bretons à l'assaut des ajoncs épineux, le général De Lourmel imagine des « inscriptions sur un tableau d'honneur ». Il parle même d'« une distinction plus élevée, et qui sous forme de décoration spéciale, serait *la médaille d'honneur de l'agriculture*. La pensée d'une gerbe d'or ou d'argent, due à l'un de nos compatriotes, le savant agronome M. de Querret de Cosquérou, pourrait alors se réaliser... » (1)

Brave De Lourmel! Si votre ville natale tient à célébrer dignement votre centenaire, ce 14 juillet, après que le régiment de chasseurs aura défilé devant le bronze belliqueux, le sous-préfet s'approchera du général qui dans les champs labourés par les balles récolta une statue, et solennellement lui remettra... la Médaille du Mérite Agricole. LÉON DUROCHER.

Les Phoques de Penguilly

Au sujet du peintre Penguilly-L'Haridon (dont on vient de célébrer le centenaire), de son œuvre, de ses origines (il est né à Paris), nous avons interrogé le traducteur Paul Sébillot, qui continue à écrire ses Mémoires. Paul Sébillot nous a répondu :

Je n'ose dire que j'ai connu Penguilly. Je l'ai seulement vu, ou plutôt entrevu une fois, au Musée d'artillerie, dont il était directeur, et dont je connaissais le sous-directeur, un lieutenant-colonel qui maniait le pinceau, et qui était comme moi élève de Feytaud-Perrin.

C'est un dessinateur très curieux, très original, que Penguilly-L'Haridon. Il a collaboré à l'édition illustrée du *Foyer Breton* de Souvestre, parue chez Coquebert, en 1844 (les autres dessins sont de Tony Johannot, de Leleux, de Fortin, de St-Germain). Penguilly excellait dans le fantastique, les scènes d'histoire... Il

(1) Quelque fauteur nous fournit sans doute des détails sur l'agronome De Querret de Cosquérou et sa « gerbe d'or » au lieu de « pinceau ».

obtint aussi de vifs succès comme peintre. Au salon de 1866, ses *Phoques de Protée* excitèrent la verve de Léo de Mark, chansonnier bohème qui chansonnait le Salon :

La plus charmante toile
Que l'on voie au Salon,
Penguilly-L'Haridi, Penguilly-L'Haridon,
C'est bien Monsieur Protée
Où beaucoup de phoqu's sont.

Il manque au couplet un ou plusieurs vers. En lisant ceux-ci, quelqu'un retrouvera peut-être le texte intégral de la chanson. Je me rappelle vaguement la fin :

Ce tableau de marine
Illustrera ton nom,
Penguilly-L'Haridi, Penguilly-L'Haridon...

C'était sur l'air d'une chanson à la mode chantée par Thérèse. Les *Phoques de Protée* ne furent pas le seul « tableau de marine » de cet officier d'artillerie. Le Musée de Rennes a ses *Mouettes*. C'est peint à la mode du temps. Pas beaucoup d'atmosphère, mais une belle vision de mer : en somme un des meilleurs paysages romantiques du Musée de Rennes.

La Bretagne possède-t-elle d'autres toiles de Penguilly, dans ses musées et dans ses collections particulières ? Posez la question. Posez aussi celle des origines du peintre. Quoique né à Paris, Penguilly-L'Haridon était incontestablement, son nom et son œuvre l'indiquent, de parents bretons. La Revue des Traditions Populaires a eu comme abonné un L'Haridon conseiller de préfecture à Quimper, et qui était, je crois, parent de Penguilly-L'Haridon.

Paul SÉBILLOT.

La Bretagne à l'Hôtel Drouot

Les 23 et 24 mai dernier ont figuré dans une vente à l'Hôtel, plusieurs médailles intéressant la Bretagne. L'une de ces médailles notamment est très rare ; elle est ainsi décrite au catalogue :

Anne de Bretagne. Son buste à droite sur champ de lis et d'hermines. R. F. LYGDVNNEN ANNA. REGNANTE. CONFLAVIT. Revers : *Charles VIII*. Son buste sur champ de lis. FELIX. FORTUNA. DIV...

Cette belle médaille en argent a été vendue 125 francs. On s'accordait, en général, à considérer comme peu élevé le prix atteint par la médaille représentant Anne de Bretagne et Louis XII, en raison de sa rareté (il est vrai que beaucoup d'amateurs avaient quitté Paris à la fin de mai).

Un jeton et deux médailles en argent, trois pièces fort belles ont trouvé acquéreur le même jour ; elles ont trait aussi à l'histoire de Bretagne. C'est d'abord un Louis XIV à cheval, avec au revers l'inscription IETONS. DES ESTAZ. DE BRETAGNE. 1693 (1). C'est ensuite un Louis XV (Buste à droite par Duvivier. Revers : Rennes montrant au roi le nouveau plan de Rennes après un incendie, COM. ARM. 1728). — Enfin le monument du roi à Rennes. (Revers : JETON. DES ESTATS... 1754.)

Félix LORIN.

Les Reliques de Duguay-Trouin

La maison mortuaire de Duguay-Trouin (index et V, 208) est aussi introuvable que celle de Souvestre. Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer ces jours-ci le Commandant Carfort (C^e Leneveu de) qui s'est beaucoup occupé du marin breton, qui naguère cherchait sa dépouille, et qui dans un récent article de la Revue des Deux-Mondes (15 Oct. 1910) a lumineusement exposé la querelle de Forbin et de Duguay-Trouin. Au sujet de la maison mortuaire du célèbre Malouin (Paris, rue Richelieu), M. de Carfort nous explique qu'on a cru quelque temps avoir découvert le numéro parce qu'on lisait sur un acte (dans une maison seize rue Richelieu) « alors qu'il fallait lire : seize (au xviii^e s. les maisons n'avaient pas de numéros). Le C^e de Carfort partant pour Loc-Tudy, nous n'avons pu prolonger l'entretien. Nous lui avons écrit pour lui faire remarquer que la copie fournie au F. B. par Edg. Mareau, Secrétaire des Inscriptions Parisiennes, porte « décédé hier seize rue Richelieu » et que ce seize, n'étant pas précédé de « dans une maison », pouvait difficilement se lire seize. Le C^e de Carfort nous adresse de Loc-Tudy une lettre, où, à propos de la maison mortuaire, il nous fournit de très curieux détails sur les reliques de Duguay-Trouin cherchées par lui.

L'acte d'inhumation de Duguay-Trouin, que je possède, est une copie du registre des inhumations de St Roch, délivrée à son frère Luc Trouin de la Barbinais, pour l'ouverture de sa succession. On y lit : « *décédé hier rue de Richelieu* » simplement.

C'est dans l'acte de dépôt de son testament chez M^e Robineau, dont je possède également copie (de l'époque), qu'on lit : « *décédé dans une maison seize rue de Richelieu* ». Je ne connais aucun document portant rue de Richelieu seize, ou seize...

(1) Ce jeton des Etats de Bretagne, monné sur épingle, a été offert, le 18 juin, au Peintre du Pardon d'Anne de Bretagne, par Félix Lorin (président de la Soc. Archéol. de Rambouillet), à Montfort-l'Amaury.

C'est en 1906 que j'ai fouillé les caveaux de St Roch avec Jules Claretie, qui cherchait les restes de Corneille, pendant que je cherchais ceux de Duguay-Trouin. Nous n'avions rien trouvé, ni l'un ni l'autre, mais pas pour les mêmes raisons. On ignore dans quelle partie de l'église fut enterré Corneille, tandis que par son acte d'inhumation, nous savons que Duguay-Trouin fut inhumé « dans la cave de la chapelle de la Ste Vierge » le 28 sept. 1736. Or, ayant pénétré dans cette « cave », je l'ai trouvée pleine d'ossements, sur une épaisseur de 6 mètres au moins ; et M. Gustave Bord m'a alors appris que ces ossements provenaient de l'ancien cimetière St Roch, désaffecté en 1756, et des caveaux de l'église qui furent violés en 1793, en raison d'un Décret de la Convention, ordonnant de fondre tous les cercueils en plomb des églises de Paris. M. Gustave Bord me signala l'existence d'un procès-verbal constatant qu'à St Roch 137 cercueils en plomb furent ainsi ouverts, les ossements jetés, et portés à la fonderie.

Il est très probable que le cercueil de Duguay-Trouin, recouvert par tous les ossements provenant du cimetière St Roch, ne fut pas découvert en 1793, et par conséquent, à mon avis, il doit se trouver encore dans la « cave de la chapelle de la Vierge » en dessous de ces ossements.

J'avais commencé à faire enlever ceux-ci, avec l'autorisation du curé de St Roch et de la Ville ; on les transportait aux Catacombes, lorsque la Commission du Vieux-Paris est intervenue, et a fait retirer l'autorisation de la Ville, sous le prétexte que ces ossements étaient probablement ceux de tous les personnages illustres du règne de Louis XIV, enterrés à St Roch (qui était la paroisse de la Cour).

Je vous avoue que je n'en fus pas fâché ; car j'avais entrepris ces fouilles et transports aux Catacombes à mes frais, et j'en étais déjà pour une somme fort rondelette : comme la cave ou crypte de la chapelle de la Vierge a 9^m sur 5, voyez quel cube énorme d'ossements il faudrait enlever ! Au prix où les Pompes funèbres font payer les transports d'ossements, cela m'aurait coûté plus de 2,000 fr... Les choses sont restées en l'état depuis 1906.

C^{te} DE CARFORT.

Coiffe de Guéméné

En réponse à la question de J. Perrin, concernant l'étymologie de *Pourlette* (VI, 138), l'Abbé J. Buléon, curé de Vannes, dont on connaît les fines études sur la langue bretonne, sur la légende de St Cornély, nous adresse un article paru dans la Revue Morbihannaise (Avril et Déc. 1905) sous la signature J. Terilis. Titre : *Le Doyenné de Locmalo* (sous-titre : *étude sur le pays « Pourlette »*). L'auteur dit que les habitants du pays de Guéméné ont un nom spécial : « On les appelle les *Pourrettes*. » Parlant des Guéménoises, il ajoute : Leur capot noir est presque aussi laid que celui des Pontivyennes, avec sa forme cylindrique, démesurément allongée par un bourrelet (d'où le nom de *pourrettes*)... Nous avons écrit à l'Abbé J. Buléon pour lui présenter une objection. L'aimable et savant directeur de la Revue Morbihannaise nous répond :

Vous objectez à mon explication du mot *Pourrelet*, que le « bourrelet » ne se trouve que dans le costume des femmes et que ce qualificatif s'applique néanmoins aux « Guéménois des deux sexes » !

Je crois qu'une singularité, ou simplement une particularité, dans le costume des uns ou des autres peut suffire à qualifier, d'une manière générale, les gens d'une réunion ; n'est-ce pas aussi l'origine du mot « Glazic » et du mot « Bigouden » ?

Guéméné est actuellement, — était surtout, il y a 50 ans, — le pays des coiffures à bourrelet. Il serait intéressant de savoir si le qualificatif de *Pourrelet* est antérieur à cette coiffure ; et c'est une recherche à faire pour solutionner le problème dont nous nous occupons.

J. BULÉON.

Étymologie de Lannion

La joute se poursuit (VI, 24, 114, 122, 157). Le recteur de Tréméven, J. Helliet, et le Celtologue briochin F. Vallée entrent en lice. Le recteur de Tréméven nous adresse une longue étude, dont nous publierons ultérieurement certains passages concernant l'histoire de Lannion et celle du prieuré de Kermaria. Nous détachons ce qui concerne plus spécialement l'étymologie de Lannion. Après avoir indiqué que le Yaudet était, selon lui, le « *lieu haut* des Lexobiens » (un, hauteur ; *ta*, rivière), l'abbé J. Helliet ajoute :

Lannion : c'est tout simplement l'inverse du Yaudet, ce n'est pas *Lan-Huon*, territoire de Huon (personnage inconnu) mais bien la station des marais, *Lan-Yun*, mot que le Breton prononce *Lan-nuon* et le Français *Lannion*.

De vieux actes consultés écrivent toujours Lannion sous cette forme : *Lannyun* ou *Lannyon*.

Le mot est donc bien choisi (*Lan*, église, monastère, territoire ;

yun, du marais, de la vallée). En effet, les quais de Lannion, les enclos de l'hospice et de l'hôpital général, le couvent des Augustins, le prieuré de Kermaria ont été pris sur la flaque d'eau marécageuse qui couvrait tous ces terrains.

Nos Lexobiens du Yaudet durent remonter le cours de la rivière du Leguer pour venir s'établir sur le penchant de cette colline ou s'élève actuellement la ville de Lannion. Là, ils se fortifièrent dans un angle entre deux vallées devant la nappe d'eau de Pen-ar-stang. A l'abri de cette double barrière et des tours de la forteresse, ils reprisent leurs occupations de pêche et de commerce qui, selon Strabon, les conduisaient jusque dans la Grande Bretagne. La rade du Yaudet leur offrait un bon mouillage... Le nom de Lannion n'apparaît guère pour la première fois qu'au XII^e siècle. C'est sans doute à cette époque (vers 1178) que se fonde le prieuré de Lannyun, appelé *Kermaria an draou*, en opposition à celui d'*Itron Varia Yaudet* (le vieux Coz Yaudet).

J. HELLIET.

Je suis étonné de lire certaines opinions émises dans le F. B. sur l'origine du mot *Lannion*. Cette origine est indiquée dans un travail vraiment scientifique : *Les noms des saints bretons* (Champion éd.) par J. Loth, p. 66, à l'art. *Iudon* (saint). Je transcris ce passage.

IUDON (saint) : Lannion (C.-du-N.), en Breton *Lannion* ; *Lannion* en Gourin (Morb.), était *Lan-iuzon* dans le Cart. de Quimperlé (251-252) ; *Lann-iuzon* en Scrinac (Fin.) ; *Locuon* en Ploerdut, en Gestel.

Indiquant les origines galloises du saint, J. Loth ajoute :

Le nom de Iudon, *Ildon*, est bien connu en Galles. *Iudon* est un contemporain de saint Teliaw (Rees, 234). Pour *iud* et ses dérivés et composés, v. *Chrest.* 142, 215.

Aux pages 142, 215, de sa *Chrestomathie Bretonne*, J. Loth donne la signification de la racine de *Iudon* : *iud* (combat), et la liste des mots (noms d'hommes et noms de lieux) qui sont formés de ce mot. Cette liste est considérable.

F. VALLÉE.



La Désaffectation des C.-du-N.

On ne débaptisa pas que les rues, on débaptisa aussi certaines villes, pendant la Révolution.

En principe on se borna à supprimer le mot *Saint* dans les dénominations des localités. Certaines cependant portèrent un nom différent. En voici le relevé, concernant les C.-du-N.

Saint-Brieuc : *Port-Brieuc*. — Saint-Agathon : *Borvalon*. — Saint-Adrien : *Montrieux*. — Saint-Jean-Kerdaniel : *Boisdaniel*. — Saint-Caradec : *Caradec-sur-Oust*. — Saint-Clet : *Hautrieux* ou *Leintre*. — Pommerit-le-Vicomte : *Pommerit-les-Bois*. — Saint-Gilles-le-Vicomte ou Saint-Gilles-les-Bois : *Bellevue*. — Saint-Laurent : *Brolan*. — Saint-Norvez (trève) : *Prajou*.

Nous croyons avoir été complets, mais nous serions reconnaissants aux personnes qui voudraient bien nous indiquer les changements que nous ne connaissons pas. La question pourrait d'ailleurs s'étendre à toute la Bretagne : un tableau complet des noms de ville modifiés par la Révolution dans cette province ne serait pas inutile.

LÉON DUBREUIL.

Pondalé

Un fureteur traversant Rennes est allé voir Anatole Le Braz, qu'il a trouvé corrigeant les épreuves de son prochain volume, *Ames Occidentales* (ce volume, qui paraîtra chez Calmann-Lévy vers le milieu de juillet, fera les délices des plages). Au cours de sa conversation avec le maître rennais, notre aimable correspondant aborda plusieurs des questions soulevées par le F. B. Au sujet de *Pondalé*, ou *Pond-Alez* (VI, 165), An. Le Braz a répondu :

Pondalé, pond-alez !. En un seul mot, après avoir été en deux. L'origine n'est pas douteuse. *Pond*, c'est *pont* (le *d* vient de la mutation) ; *alé* (avec accent sur l'*a*), c'est le verbe *aller* ou le substantif *allée*. En somme le *pont d'allée* pour *aller* dans les chambres.

Un étymologiste, dont le nom m'échappe, décompose ainsi le mot : *pont al laé* (pont du haut, d'en haut, pont du 1^{er} étage, pont au-dessus de la cage de l'escalier)...

Le mot *pont* a un peu ici le sens qu'il revêt dans l'expression : le *pont* du navire. Un autre mot français, le *carré*, évoque aussi des idées correspondantes. Plate-forme, esplanade sur laquelle on vit un peu comme on « vit sur le carré », le *pondalé* est un

lieu de rendez-vous, une sorte de... Pont d'Avignon où l'on cause tous en rond.

Ne croyez pas d'ailleurs que *pondalé* se dise exclusivement à Morlaix ! A Ploumiliau, à Tréguier, on dit couramment : « Il est sur le *pondalé* !.. Il ne faut pas laisser vos seaux sur le *pondalé* (n'a lezet ket ho saillo war ar *pondalé* !..) Et mille grâces du même genre.

Anatole LE BRAZ.

Réponses analogues de P. Hémon et de Ch. Le Goffic : « N'est-ce pas tout simplement un pont d'allée ? En fait, c'est un pont permettant, par l'extérieur, d'aller d'une pièce dans une autre », dit P. Hémon : « Corruption de *pont-allées*, déclare Ch. Le Goffic (corruption analogue à celle de *patafourn*, qui semble venir de plate-forme) ! Mais oui ! des allées qui forment pont dans les escaliers extérieurs pour relier entre eux les différents côtés d'une maison... » Qu'en pensent les Celtisants G. Dottin, Em. Ernault, F. Vallée ? (Le professeur G. Esnault ne manquera pas de noter le mot *pondalé* dans sa thèse sur le français populaire de B. Bret.)

Ar F.

L'Offrande de la Quenouille

Quenouille de Suci (VI, 132).

L'usage d'offrir pendant la grand'messe une quenouille à quelques-uns des assistants n'était pas particulier au pays nantais. Il résulte de mes souvenirs personnels et de traditions locales certaines que cette habitude devait être générale, il y a une cinquantaine d'années, dans les paroisses rurales situées au sud-ouest de Rennes.

L'origine de cette coutume est facile à expliquer. Jadis les paysans déposaient volontiers sur les différents autels de l'église, et particulièrement le samedi ou le dimanche matin, des offrandes en nature ; les « moches » de beurre, les hures de cochon, les gerbes de blé, étaient vendues aux enchères au bénéfice de la fabrique ; quant aux paquets de filasse, les trésoriers de la paroisse en garnissaient un certain nombre de quenouilles, ornées de rubans, qu'ils distribuaient vers la fin de la grand'messe à autant de notables fermières. Celles-ci, avant que la semaine fût écoulée, devaient rapporter la quenouille vide et la filasse transformée en fil. En même temps que la quenouille, le trésorier offrait à chaque fermière un gros morceau de pain bénit, nommé « toutée », épais de 4 doigts et coupé dans toute la largeur de la miche.

C'était en quelque sorte le salaire du travail demandé pour l'église ; car, bien entendu, le fil ainsi confectionné était, soit vendu au profit de la fabrique, soit employé au tissage des linges d'autel. L'offrande de la quenouille était considérée comme un honneur ; car elle ne s'adressait jamais qu'à des personnes aisées, estimables, supposées bonnes chrétiennes et adroites fileuses.

Lorsque disparut dans le pays la culture du lin et du chanvre, il en fut tout naturellement de même des offrandes de filasse. On eut alors l'idée de remplacer les véritables quenouilles par une seule fausse quenouille, garnie d'étope et recouverte de papier découpé, de clinquant, de verroterie, de rubans et de fleurs en papier. Le cérémonial ancien fut peu modifié : au moment du Pater, le trésorier parcourait l'église tenant d'une main la quenouille, de l'autre une corbeille renfermant une dizaine de toutées ; la personne devant laquelle il se présentait touchait la manche de la quenouille symbolique, prenait une toutée et la remplaçait dans la corbeille par une petite offrande qui était censée représenter le bénéfice résultant autrefois pour l'église du travail volontaire de la fileuse.

Presque partout on finit par avoir 2 quenouilles, une blanche, destinée à être présentée aux femmes ou aux jeunes filles, l'autre rouge pour les hommes et les jeunes gens : nulle part, en effet, je ne me rappelle avoir vu faire de différence entre célibataires et gens mariés.

Général autrefois dans les cantons de Guichen, Mordelles et Plélan, et dans la partie sud-est tout au moins du canton de Montfort, l'usage de la quenouille a disparu aujourd'hui dans beaucoup de paroisses, et le plus souvent lors de la construction d'une nouvelle église ; cependant, il n'est pas entièrement tombé en désuétude, et l'on m'assure, par exemple, qu'il subsiste encore à Bréal-sous-Montfort.

D'ailleurs, si la quenouille même est supprimée, l'usage de la « toutée » a survécu en beaucoup de lieux, et les trésoriers continuent à l'offrir tous les dimanches aux personnes notables ou

aux étrangers supposés capables de quelque générosité envers l'église.

Il resterait à délimiter quelle fut jadis l'étendue géographique du pays où l'on a pratiqué cet usage : pour ma part, je le croyais tout à fait local ; mais la question même de M. Le Goffic prouve le contraire, et j'ai appris récemment que la quenouille était encore offerte, il y a tout au plus une vingtaine d'années dans l'église d'Argentré, près de Vitré.

DE F. V.

Au prochain F. B. communications du V^{te} H. du Halgouët et de Jean Lorédan relatives à ces pieuses coutumes.

Ar F.

La Recette de l'Hydromel

Nous avons réservé la fin de la communication de l'Abbé Remy Le Mée (VI, 142), afin de présenter à part la recette de l'hydromel. En dépit des professeurs Félix Le Dantec et Fern. Guéguen, qui médisent de l'hydromel (VI, 12), nos fureteurs ne manqueront pas d'apprécier la liqueur ancestrale, s'ils la fabriquent d'après les indications du directeur de l'Abbeille de Méritiac, « maître-connaisseur, fabricant par excellence », déclare (V, 230) l'Abbé J. Mathurin.

La recette du chamiard ou hydromel ? Il faut distinguer entre le fabricant de miel et le simple particulier.

Formule pour le fabricant de miel. — Pour 250 litres d'eau, une bassinée d'écume, environ 10 pots de cette substance qui se trouve, le matin, sur les cuves de miel, avant de l'entonner dans les fûts. Trois ou quatre ruchées, selon qu'on le veut plus ou moins gras, des marcs qui restent dans le sac, dont on se sert pour l'extraction du miel. Chauffer le tout, délayer, et quand la liqueur se met à bouillir on passera au sac, et le liquide tombant dans la cuve est le chamiard. Mettre à refroidir, puis entonner dans un fût, faire le plein tous les soirs. Au bout de quelques jours, la fermentation se produit, et trois jours après, on peut boire la boisson qui fait le bonheur des pauvres ouvriers.

Formule pour le simple particulier. — Jetez de l'eau tiède (200 litres) sur 25 livres de miel, de façon à le faire fondre. Quand le miel est bien fondu en délayant, laisser refroidir et entonner dans un fût, mettre 1 kilogramme de raisin de Corinthe, pour hâter la fermentation et boire à la clef, trois ou quatre jours après.

Quoi qu'on en dise, le chamiard, pris avec discrétion, est une liqueur réchauffante, fortifiante, cordiale, et très stomachique.

Les draps de Josselin

Dans une allocution prononcée en mars aux « Petites Industries Rurales » (Paris, rue Vaneau), M. Daniélou, député de Châteaulin et auteur des *Armoricalités* (comme Aug. Le Bras dont on célèbre cette année le centenaire), fit une brève allusion à « l'industrie du drap à Josselin, aujourd'hui disparue. » Au sujet de cette disparition, nous recevons une intéressante communication du Josselinois J. Berthier (l'auteur de *Marie-Rose la sénétoise*).

Josselin, petite cité morbihannaise, était autrefois réputé pour ses tanneries et ses draps. La première industrie persiste encore, faiblement ; la seconde est aujourd'hui morte. C'est celle-ci qui nous intéresse. Elle remonte au moins au XIV^e siècle.

Josselin fabriquait un drap très solide (blanc à deux lisérés bleus) qu'il écoulait plus particulièrement dans les régions vannetaise et pontivyenne. Les fabriques étaient groupées au bas de la ville, actuellement rue Glatinier. Le drap, apprêté là, était ensuite pilé et foulé à Beaufort, petite ile proche, en un moulin actionné par l'eau de l'Oust. Pour la « foule », afin de donner au drap sa cohésion, l'on se servait d'urine (procédé primitif, peu coûteux), que les fabricants, à tour de rôle, apportaient de chez eux à Beaufort dans de petits barils. Quelques vieux Josselinois se souviennent encore du fameux tonnelet de l'un des derniers fabricants : Boullé. Le drap, sitôt dégraissé, était mis à sécher sur les coteaux qui surplombent la rue Glatinier. Les piquets de soutien y restèrent longtemps encore après la disparition (je me souviens, étant gamin, les y avoir vus). Les fabricants avaient coutume de se réunir, pour discuter de leurs affaires et aussi vendre leur drap, en un lieu appelé le *Camp des Drapiers*, sis sur l'emplacement actuel de l'auberge V. Chérel, pres d'un petit pont. Ce « Camp des drapiers » était fort célèbre au XVI^e siècle (voir brochure : *Notre-Dame du Roncier*, par l'abbé Nicol).

La mort de cette vieille et intéressante industrie locale remonte à environ 75 ans. A citer parmi les derniers fabricants : Boullé, Falher et Foulon. Plusieurs versions circulent dans le pays sur cette disparition. L'une, la plus répandue, n'est qu'anecdotique. La voici !

Lorsque le tissage mécanique s'introduisit, un peu partout, dans les grands centres, les petits, routiniers, tels Josselin, devaient en ressentir un contre-coup désastreux. En effet, la

fabrication simplifiée et décuplée, le marché forcément en souffrit. Il arriva que bientôt des draps étrangers vinrent, à Josselin même, concurrencer avantageusement. Une débâcle se produisit dès lors parmi les petits fabricants de la rue Glatinier, dans l'impossibilité de pouvoir rivaliser. Le clergé s'émut de la situation. Sur ses instances, la municipalité (présidée à cette époque par M. Gaillard, notaire) fit venir à ses frais une machine. Les ouvriers drapiers, à tort ou à raison, virent cet « engin » d'un assez mauvais œil. Personne n'en connaissant le fonctionnement, la municipalité décida encore d'envoyer quelques gamins à Elbeuf, pour s'y initier ; mais les drapiers, hostiles, ne voulurent à aucun prix se séparer de leurs enfants ; puis, un beau jour, excités, révoltés, ils brisèrent et brûlèrent la fameuse machine. Dès lors...

Voilà pour le côté anecdotique ! C'est un curieux incident de la disparition : mais ce n'en est pas la cause réelle (d'essence économique). La vérité est que, seule, la concurrence du dehors précipita la chute définitive de l'industrie josselinoise. Les petits fabricants, routiniers, c'est vrai ! mais aussi pas assez riches pour pouvoir se payer le luxe d'une transformation radicale, durent lâcher le métier ancestral ; quelques-uns émigrèrent à Elbeuf.

Pour terminer, les gens de Josselin sont encore, de nos jours, couramment appelés par les paysans des environs « graissoux » et « drapiers ». Ces deux simples sobriquets, à eux seuls, sont comme les derniers vestiges d'une belle page d'histoire locale plusieurs fois séculaire.

J. BERTHIER.

Les Bonnets Rouges (*Suite*)

(VI, 109, 147)

Les régionalistes ont grand tort d'ignorer l'Histoire de Bretagne. Il leur arrive de glorifier publiquement Conan Mériadec ; il leur arrive de croire que les Bonnets Rouges avaient pour eux la noblesse et le clergé bretons. En ce qui concerne le clergé, j'ai transcrit les sentiments du Père Maunoir (*Tad santel*), et de M. du Guémadeuc, évêque de St-Malo, dont je pourrais encore citer

ces lignes à Colbert : « Je croy qu'il n'y aura que le chastiment et la punition de leurs crimes qui les puisse désormais empêcher d'en commettre de nouveaux et qu'on sera enfin obligé d'en faire des exemples rigoureux... »

En ce qui concerne la noblesse, j'ai montré les Rohan, les Carnabat, Kercabin, Kergrist, Kergaradec, se rangeant à l'envi du côté du duc de Chaulnes. Le directeur du Clocher Breton (1) commence à comprendre que « beaucoup de nobles » furent les ennemis des Bonnets Rouges. Il s'obstine à écrire : « Mais parmi ceux, — car il faut espérer qu'il y en eut, — qui désapprouvèrent la dure répression... » Comment auraient-ils désapprouvé ce qu'ils préparèrent, organisèrent ? J'embarrasserais fort M. Saib si je le mettais en demeure de m'indiquer un noble breton, un seul, qui de son plein gré, ait pris parti pour les Bonnets Rouges. Je dis « de son plein gré » ; car on ne saurait considérer comme partisans de la révolte ceux que les terroristes ou les jacques du xvii^e siècle enrôlaient de force. Les amis de MM. de l'Estourbeillon, Saib et De Wismes, usaient de procédés ultra-révolutionnaires. Ils ne se contentaient pas de tuer, de piller, d'incendier... Ils incorporaient leurs adversaires, leurs victimes (le Père Lefort, supérieur des Jésuites à Quimper, parle de vingt mille mousquets, fourches, hallebardes, qui entraînent les gentilshommes, affublés d'habits rustiques) (2).

En dehors de ces partisans forcés, les Bonnets Rouges ne rencontrent dans la noblesse bretonne que d'énergiques auxiliaires du Duc de Chaulnes. Tous rivalisent d'actif loyalisme : les Coëtlogon à Rennes (où le fils Coëtlogon charge les émeutiers à la tête de trente gentilshommes), le marquis de La Roche à Quimper, le Comte de Boiséon à Morlaix. Remerciant Montgail-

(1) On m'écrit que M. Saib est un homme charmant (je n'en doute pas), généralement impartial... C'est précisément pour cela que j'insiste. J'insiste d'autant plus que le Clocher Breton est très répandu dans le milieu régionaliste (je le lis moi-même avec un vif intérêt).
G. P.

(2) Les prêtres subissent des contraintes analogues. Allain Le Moign et les siens, armés de fusils et de pistolets, mènent les recteurs de Briec et d'Edern au château de la Bouexière. L'abbaye de Landevennec n'est exemptée du pillage qu'à la condition de fournir plusieurs barriques de vin. Le recteur de Telgruc doit se réfugier à Brest, où ses paroissiens lui font savoir que « s'il ne leur fournit un baril de 100 livres de poudre, ils le tuent ». On m'assure que parmi le clergé breton actuel il se trouve des « amis des Bonnets Rouges » : M^{me} de Sévigné trouverait cela fort divertissant.
G. P.

lard de la manière dont il paralyse l'effort des révoltés, Boiséon lui écrit : « Je croy que si vous pouviez gagner leur chef ou lui faire couper la gorge, tout ce parti se réduirait en fumée. Vous avez agi en bon serviteur du Roy en offrant de l'argent à ce chef de party. *Si je le tenais icy, j'en serais quitte à un bout de corde.* »

Un des plus zélés défenseurs de l'ordre est le marquis de Névet, qui commande les milices dans l'évêché de Quimper, après la blessure du marquis de La Coste. Le marquis De Névet déclare qu'il « postpose ses intéretz, son repos et sa vie à la gloire du Roy. » S'entendant avec Montgaillard pour duper le chef des rebelles, il détourne Le Balp de marcher sur Morlaix, tâche de le séduire, lui écrit : « S'il y a des mutins, séditieux, voleurs, ou meurtriers dans vos cantons, amenez-les ici avec des témoins suffisans de leur crime, et vous n'en entendrez plus parler que pour leur dire un De Profundis. »

Quelques jours plus tôt le marquis de Névet faisait arrêter près de Pont-L'Abbé les meurtriers du garde du château de la Motte, et, après un jugement sommaire, les faisait passer par les armes et *attacher aux patibulaires de Névet...*

J'ai bien envie de relire le Barzaz-Breiz : « Le nom des Névet est aussi adoré du peuple des campagnes que celui des Guérand est impopulaire. » *L'Élégie de M. de Névet* se termine ainsi :

En devez ar wers-man savet
Enn enor d'ann aotrou Nevet,
Dann aotrou Nevet benniguet,
A oa kendalc'h ar Vretoned.

Il a composé ce chant
En l'honneur du sgr de Névet
Du sgr de Névet béni,
Qui était le soutien des Bretons.

M. de La Villemarqué, continuant l'éloge de M. de Névet, ajoute : « Les historiens parlent de lui dans les mêmes termes que les poètes populaires. » Un de ces historiens dit des Névet : « C'est une maison illustre, dont les seigneurs, de père en fils, ont témoigné notoirement un zèle héroïque et une passion inviolable à conserver les droits et immunités de la Bretagne, »

Si le Névet du Barzaz-Breiz est celui des patibulaires (*Maronad ann aotrou Nevet* fait partie de la série Louis XIV), M. Saib, qui insinue que les seigneurs bretons ennemis des Bonnets Rouges n'ont pas de monument en Bretagne, avouera que M. de Névet

en a un : ni en marbre ni en bronze, mais... *ære perennius*. Et M. Saib renoncera sans doute à découvrir un seigneur breton « ami des Bonnets Rouges »... Je lui en indiquerai un : le marquis de Montgaillard, celui-là même qui tua Le Balp, et qui après avoir contribué à la défaite des Bonnets Rouges, s'efforça de soustraire les vaincus à la vindicte royale. Aussi fut-il assassiné par le sieur de Pontgan, qui n'admettait point de miséricorde. Ce Pontgan était un Breton de vieille roche. Montgaillard avait des origines languedociennes : il n'était Breton que par alliance (comme M^{me} de Sévigné). G. PILOIS.

(La fin au prochain numéro).

Mœurs Groisillonnes

Sous le titre : *Sonnen en Igenanné*, le fervent Groisillon Bleimor (ne pas l'appeler *Grésillon* !) nous communique une curieuse version de la Chanson des Etreennes, version recueillie à Groix, le 31 Déc. 1910, de la bouche des chanteurs qui vinrent devant sa porte. Le folkloriste morbihannais accompagne le texte de notes qu'on lira à la suite de cette chanson, très différente (comme le remarque Bleimor) de l'*Aguilaneuf* du Barzaz-Breiz.

'Nom'ne Patris et Fili
De zaludign oël tud an ti

Igenanné, igenanné !

De zaludign tud en ti-man
Kerkloüs er bras éalt er bihan.

Er vaguez zo tal en tan
É teumet d'hé hani bihan.

Doui e hrei er hras dehi
De deumet hoah mar a hani !

Guillerm, Guillerm Langevin
En déo poudér bariken guin,

En déo poudér barikèn guin
É tout é zor én é jardin.

Er hetan e zo guin zegred
Uit gobér d'en damezéled.

In nomine Patris et Filii,
Pour saluer tous les gens de la maison.

Etreennes, Etreennes !

Pour saluer les gens de cette maison-ci
Aussi bien le grand que le petit.

La nourrice est auprès du feu
A réchauffer son petit enfant.

Que Dieu lui fasse la grâce
De réchauffer encore plus d'un !

Guillaume, Guillaume Langevin
A quatre barriques de vin,

A quatre barriques de vin
Devant sa porte dans son jardin.

La première est du vin secret
Pour donner aux demoiselles.

En eil e zo guin bihan
 Uit gobèr d'e serviterion.
 En aral e zo guinachen
 D'hobèr den dud a vanigen.
 Er boufam goh d'er charnel
 Get è houtel hag hè behél.
 Trouhet hon pel doh ou torn
 Ne drouhet ket en askorn.
 En askorn pe vé trouhet
 Hag er goed pe vé skuillet
 Nè ganèr ket a remed
 Meit én tu 'ral de Nanned.
 Meit én tu 'ral de Nanned
 Ha liès mat ne ganèr ket.
 Hola, hola me merhed,
 'Zalhet ket ré ar er bautred.
 'Zalhet ket ré ar er bautred
 Rak ré bël ou dés de vonet.
 De Varsell ha de Doulonn
 Ha d'er gèr è Lichebonn.

Igenanné, Igenanné !

La deuxième est du petit vin
 Pour donner à ses serviteurs.
 L'autre est du vin ordinaire
 Pour donner aux gens petit à petit.
 La vieille bonne femme (s'en va) au charnier
 Avec son couteau et sa jatte.
 Coupez-le loin de votre main,
 Ne coupez pas l'os.
 L'os, quand il est coupé,
 Et le sang, quand il est versé,
 On n'y trouve de remède
 Que de l'autre côté de Nantes :
 Que de l'autre côté de Nantes,
 Et bien souvent on n'en trouve pas.
 Hola, hola, mes filles,
 Ne retenez pas trop les garçons.
 Ne retenez pas trop les garçons,
 Car ils ont trop loin à aller.
 A Marseille et à Toulon
 Et à la maison à Lichebon (?).

Etrennes, Etrennes !



A. Il m'a été absolument impossible de savoir ce que c'était que ce « Lichebonn » dont il est question au dernier vers. Aucune des vieilles personnes consultées à ce sujet n'a pu me répondre. Je ne crois pas que ce soit Lisbonne, inconnu du populaire groisillon.

B. Une autre chanteuse m'a indiqué comme terminant la chanson les deux couplets suivants :

Ma Séveneu er habitèn Guisket én our zai velèn.	Séveno le Capitaine Est habillé d'un manteau jaune.
De jervij er Roui e oa ocit Ha prest-kar e oa de vonet.	Il était allé servir le Roi Et il était tout prêt à y aller.

Aucun détail non plus sur ce capitaine Séveno.

C. Bien qu'il ne soit pas employé dans ce sens d'une façon courante, j'ai traduit « igenanné » par « étrennes », à cause de

son identité avec le terme gallois. A Groix, « mes étrennes » se disent « mem blèueh mat, — ma bonne année ».

D. L'ancienne tradition était de donner aux chanteurs de l'*Igenanné* un morceau de porc-salé. Voilà pourquoi un couplet prie « la bonne femme » de couper loin de sa main (le morceau ainsi sera plus grand). On essaie de l'effrayer, en lui représentant la gravité du fait de se couper la main.

Dans mon enfance, ces chansons variaient suivant le tempérament des chanteurs. J'ai entendu ceux-ci désigner le morceau de leur choix :

Chetu noz er blai néué ! Lost en houh e faut de mé.	Voici la nuit de l'an nouveau ! C'est la queue du cochon qu'il me faut.
--	--

Parfois on ne se presse pas de satisfaire aux demandes des chanteurs. Ce sont alors des oburgations pressantes, qui se font sur l'air de la chanson : « Donnez-nous... »

Ha ne vehé meit oun ognonnen Uit gobèr gout d'er zouben, Ha ne vehé meit oun aval De lakat én tann de rostal !	Quand ce ne serait qu'un oignon Pour donner du goût à la soupe, Quand ce ne serait qu'une pomme de terre Pour mettre dans le feu à rôtir !
---	---

Si rien n'arrive au bout de ces deux couplets, la prière se fait de moins en moins parlementaire :

Ha ne vehé meit our bern kauh ki De lakat didann hou fri !	Quand ce ne serait qu'un tas de... Pour mettre sous votre nez !
---	--

Et quand il est définitif que la « bonne femme » ne veut rien savoir, les chanteurs rompent les derniers liens qui pouvaient les rattacher à l'Académie du beau langage, en quittant la maison sur cette invitation d'un idéalisme assez relatif :

Igenanné, mam-er-rah, Kerhet 'n hou ti, kahet ebarh !	Etrennes, mère-le-rat, Allez dans votre maison et...
--	---

La Villemarqué, à propos de cette chanson (on a vu le peu de rapports de la version groisillonne avec la sienne) éprouvait le besoin de s'écrier glorieusement : « Chez nous des paysans rustiques, point de rustres ! » Hem ! elle est fortement rustique, cette fin de chanson. (Pour *kahet ebarh* je renvoie les non-bretonnants au Dictionnaire d'Ernauld).

BLEHMOR.

Cf. Clocher Breton de juillet (Eginaue, Y. Berthou).

Ar F.

Le Bras et De Lourmel



Avec le centenaire de Penguilly, on a célébré à Montfort-L'Amaury ceux du poète Aug. Le Bras et du général De Lourmel. Voici l'acte de naissance de Le Bras (que Levot fait naître le 18 juill. 1816), acte copié par Y. Le Diberder, dont Léon Durocher dans ses articles sur la famille de l'auteur des *Armoricaines* (VI, 52, 94) utilisa plus d'un précieux renseignement :

L'an mil huit cent onze le 31 janvier à 3 heures après-midi, par devant nous Pierre Lemir,

adjoit à la mairie de Lorient faisant les fonctions d'officier de l'Etat-civil en vertu de délégation spéciale de Monsieur le Maire, sont comparus le sieur Jean Marie Le Bras, avoué près le tribunal de première instance séant à Lorient, âgé de quarante six ans, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né rue Traversière n° 16 à cinq minutes (sic) du matin du jour d'hier, de lui déclarant et de dame Angélique Hyacinthe Loher, son épouse, mariés à Hennebont, en ce département le neuf juin mil huit cent six : et domiciliés en cette commune ; et auquel il déclare vouloir donner le prénom de Louis Pierre Auguste ; lesdites déclarations et présentations faites et présentations faites (sic) en présence de sieur Jean Pierre Loher, commis de négociant, âgé de vingt-neuf ans, frère de la mère de l'enfant, domicilié en cette commune, et Jean Julien Loher notaire impérial âgé de soixante trois ans aïeul au maternel dudit enfant, accompagnés de Demoiselle Louise Marguerite Loher, sœur de la mère du susdit enfant, domiciliés à Hennebont et après lecture faite du présent acte de naissance sous notre sceing, ceux du père et des témoins.

Suivent les signatures de Jean-Marie Le Bras, de Jean Julien et de Jean Pierre Loher.

Voici, d'autre part l'acte de naissance du général De Lourmel, communiqué par l'excellent fureteur pontivyen Em. Gilles (qui s'efforce en ce moment de créer un *Syndicat d'Initiative de la Bretagne Centrale*) :

Le 12 juillet 1811, devant nous François Lagoublaye Nantois, adjoint au maire et officier de l'Etat-civil de la commune de Napoléonville, canton du même nom, département

du Morbihan, par délégation expresse de monsieur le maire est comparu, monsieur Louis François Alain Le Normand de Lourmel, propriétaire, âgé de cinquante-quatre ans, domicilié de cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jour à dix heures du matin, de lui déclarant et de dame Jeanne Minet de la Villepaye son épouse, âgée de trente-cinq ans et auquel enfant il déclare vouloir donner les prénoms de Frédéric Henry, les dites déclarations et présentations faites en présence de messieurs Gabriel Narcisse Germain Lalau Dezautté, âgé de trente-six ans et François Jacques Lantivy-Pennelanne, âgé de trente ans, tous propriétaires et domiciliés de cette commune, et ont les pères et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture en a été faite.

Suivent les signatures : *Louis François Allain Le Normand de Lourmel — Lantivy — Ger. Lalau Dezautté — Nantois*. Em. Gilles observe : « A la signature, Allain porte deux l. Lantivy est sans particule. » Comme document complémentaire. Em. Gilles extrait de l'acte de décès du père (mort à Pontivy le 7 févr. 1824) ces utiles indications :

Louis François Alain Le Normand de Lourmel, âgé de soixante-dix ans, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, domicilié de cette commune, né en celle de Lamballe, départ des Côtes-du-Nord, époux de dame Jeanne Minet de la Villepaye, fils de feus François Aimé et d'Anne-Marie Le Métaier.

Note d'Em. Gilles : « Je ne puis garantir ce nom de *Métaier*. Il est surchargé sur le registre. »

Documents inédits sur Le Bras au prochain F. B.

Rues Républicaines (Dol)

Le tableau des rues et places de Dol débaptisées par la Révolution nous est fourni par le distingué fureteur Ch. Lecomte, l'auteur du *Parler Dolois* (H. Champion). — Suivront les rues de Guingamp, de Quintin, de St Malo, de St Servan. J. SKUBER.

Grande Rue : *R. De la Liberté*. — R. du Château : *Egalité* (nunc Wagram). — R. du Moulin (de l'Evêque) : *de la République*. — Rue Ceinte (ou Sainte) : *de la Montagne*. Rue de St Malo : *du Port-Malo*. — R. de la Poissonnerie : *des Sans-Culottes*. — R. des Chantres (nunc du Perron) : *de la Convention*. — Rue Etroite (nunc Lejamptel) : *Marat*, puis *Unité*. — R. de la Trésorerie : *de la Raison*.

Place de l'Eperon (nunc Toullier) : *P. de la République*. — P. du Champ de Mars : *du Chêne de la Liberté*. — P. de l'Eglise : *Brutus*.

PERLES ARMORICAINES

† Ceci se passait au pays de Galles, l'hiver dernier. Un propriétaire, à la suite d'un jugement, ayant fait saisir l'Hôtel de Ville d'Ilanrwst, le conseil municipal, privé de salle des séances, transporta le siège de ses réunions au cabaret. Les édiles de^{***}, de^{***}, de^{***}, (Morbihan, C.-du-N., Finistère), pétitionnent pour qu'en Bretagne on imite les Gallois.

† Dans les Annales de Bretagne (T. I. p. 89) on lit sous la signature de l'éminent celtologue J. Loth : « Le voyageur qui va de Vitré à Rennes lit avec étonnement, sur une station de chemin de fer, *Corps-Nuds*... » Le fureteur De F. V., qui nous signale cette perle armoricaine, se demande si l'éminent celtologue n'est pas sujet à se tromper de train : car *Corps-Nuds* se trouve sur la ligne de Rennes à Châteaubriand, et non de Rennes à Vitré. A vrai dire *Corps-Nuds* devrait se trouver sur la côte : c'est vraiment un nom de station balnéaire.

† Le dévouement de M^{me} Matelot (veuve du gardien du phare de Kerdonis) a déchaîné l'enthousiasme. Quand la souscription ouverte par le Figaro atteignit 15,000 fr., les députés se tâtèrent. Réflexion faite, ils parlèrent d'offrir à la veuve la croix de la Légion d'honneur. Une idée ! Si on donnait à tous les députés, en guise d'indemnité parlementaire, le ruban rouge ?... Quelle économie, M. Caillaux !

† Villiers de l'Isle-Adam n'a pas de chance. Le romancier briochin vécut dans la perpétuelle hantise du trésor, de l'introuvable trésor. O ironie ! les sommes recueillies pour l'érection de son monument viennent de disparaître avec le trésorier du comité.

† M. de Gourcuff est incorrigible. Après la plaque Souvestre, la plaque Jules Janin. Le Stéphanois qui écrivit un ouvrage sur la Bretagne n'aurait pu dormir du sommeil du juste, si l'apropoète des souveniristes n'avait débité quelques rimes devant une des maisons habitées par lui. M. de Gourcuff débita devant l'Hôtel Borysthène (30, rue Vaugirard), où une plaque vint cérémonieusement s'apposer. Huit jours après on s'aperçoit que Janin habita le 20, non le 30. On déplacera la plaque : quant à l'hommage de M. de Gourcuff, il a toujours été déplacé.

† Léon Le Berre a visité le Salon. Il se plaint, dans Ar Bobl, de n'avoir pas trouvé au Grand Palais d'œuvre portant une marque bretonne : « Des Bretons de fantaisie ont émigré de l'imagination de M. Lenoir, un Parisien... » Pierre Lenoir est le fils du regretté directeur de l'École des Beaux-Arts de Rennes, dont il fut l'élève avant de recevoir les leçons de Chaplain, de Peter et de Mercière. Chaque année le sculpteur rennais vit des mois en Basse-Bretagne, parmi les paysans, les marins, dont il fixe les types en des plaquettes remarquées. Pour une roche de Ploumanach il a ciselé un médaillon de Gabriel Vicairé devant lequel on a lu des vers celtiques de Jaffrennou... Que manque-t-il à Pierre Lenoir pour être Breton ?

† D'être né à Lille, probablement. Le même Le Berre se plaint que le compositeur du *Roi d'Ys* n'ait pas été statué par un de chez nous. Les Lillois ont confié à un sculpteur lillois la statue de leur compatriote Ed. Lalo. Ils se distinguent ainsi des Redonnais qui vont installer dans leur Hôtel de Ville une Anne de Bretagne de M^{lle} Abbéma (d'Etampes). Cette Anne de Bretagne ne ressemble du reste à aucune Anne de Bretagne. Quant à l'hermine qui frôle les pieds de la reine, elle a plutôt l'air d'une levrette : naturellement !

Aotrou Judoc.

RÉPONSES

(N'écrire que d'un côté de la feuille. — Renvoyer à l'Index pour les 4 prem. Tomes)

Le vœu d'un seigneur (VI, 6, 69, 117, 149). — J'ai visité en avril la chapelle de l'Île Grande. J'ai vu l'« écusson mystérieux » dans des conditions assez favorables : des cierges brûlaient ce jour-là en avant de l'autel, en l'honneur de St Marc. Je déclare que les « têtes d'anges » ne ressemblent guère à des têtes d'anges. Ressemblent-elles, comme le désire M. de Bergevin, à des « têtes de léopards » ? Pas précisément. Les têtes de léopards héraldiques ont quelque chose de carré, de...coiffé à la Bressant. Ces têtes-ci sont ovales. Je crois bien que l'artiste, très gauche, et nullement héraldiste, les tailla comme il put, de manière à leur permettre de se loger à l'intérieur et à l'extérieur des chevrons. Et ceci complique le problème !... Mme Le Bail, l'aimable folkloriste de l'Île Grande, m'a dit : « L'autel est creux ; à l'intérieur on trouverait peut-être l'explication. »

KERN.

La chapelle de l'Île Grande aurait d'abord été bâtie dans une île voisine (Île d'Aval), si l'on en croit l'Abbé France, qui, parlant des reliques d'Arthur et de ses compagnons, dit (*Kerduel*, p. 9) : « Une chapelle dédiée à St Marc protégeait ces restes imposants. Elle a été aussi démolie et transférée à l'Île Grande, parce qu'il y a sur ce rocher une agglomération plus considérable d'ouvriers occupés à extraire le granit ; et les chevaliers de la Table Ronde, exhumés de l'Île d'Aval, y ont été transportés également. » L'écusson mystérieux serait-il celui du roi Arthur ? LE V.

Je découvre dans un carnet de notes une tradition recueillie de la bouche de M^{me} Cambray (femme Pincemin), nonagénaire de l'Île Grande. M^{me} Cambray m'a conté l'histoire d'un seigneur de l'Île d'Aval, qui, ayant à recevoir son suzerain, se trouvait dépourvu de vivres. Dans sa détresse, il se mit en prière... Aussitôt la mer se couvrit de barriques de vin, de caisses de provisions. Ce miracle permit au seigneur de traiter dignement son suzerain. Pour remercier le ciel, il bâtit une chapelle à St Sauveur (Saint Sauveur est, ainsi que Saint Marc, patron de l'Île Grande).

Ch. Le Goffic.

Fours à Boulets (VI, 166). — Le vieux four à boulets d'Erquy n'est pas un fait isolé, sur la baie de St-Brieuc. J'en ai vu un analogue, très soigneusement construit, à Saint-Quay (ou au Portrieux?). J'en connais un en ruines, mais que j'ai connu intact, dans les environs de Plouha, juste au-dessus d'un promontoire appelé Castelic, très près de la presqu'île de Going-Segal et du Portz-Moguer. Au-dessous de ce four à boulets on voit les restes d'une batterie, et l'on dit même dans le pays que dans les plus grandes marées on aperçoit une pièce de canon ensablée au pied de Castelic.

P. CHARDIN.

Je connais deux fours à boulets aux environs de St-Malo : l'un, au fort que Vauban fit construire sur le rocher de la Conchée, au large de St-Malo ; l'autre, au fort La Latte, sur la pointe qui s'avance entre le Cap Fréhel et Saint-Cast...

G. ST-MLEUX.

Au fort La Latte, il existe au pied du donjon un four à rougir les boulets, parfaitement bien conservé, construit en 1689 par M. de Garengem, sous-ingénieur de Vauban, lorsque ce dernier fut chargé par Louis XIV de réparer cette forteresse minée pendant la Ligue et qu'il venait d'acheter aux Goyon de Matignon.

L. PERRUSSEL.

Tristan Corbière (VI, 165). — Corbière a des parents à Morlaix qui pourraient donner, peut-être, quelques documents intéressants et inédits. Voici quels sont ces parents vivants : son oncle M. Puyo (avait épousé une sœur de Corbière le père), son beau-frère et sa sœur M. et M^{me} Le Vacher, des neveux et nièces qui sont les enfants de M^{me} Le Vacher, mais qui ne l'ont pas connu. Ces parents de Corbière (Puyo et Le Vacher) sont des notables de Morlaix. M. Le Vacher dirige encore le service à vapeur Le Havre-Morlaix, qui avait été fondé par le vieux Corbière, le romancier maritime.

Le préfacier des *Amours Jaunes* (édition de 1890) parle de Pol Kalig « cousin et grand ami du poète » qui aurait révélé le volume à Léo Trézenik, directeur de Lutèce. Le même préfacier dit en note : « Va paraître bientôt une étude sur Corbière de Pol Kalig, son cousin et ami. » Cette étude n'a pas dû paraître.

En revanche il a paru en 1904 au « *Mercur de France* » un volume de René Martineau sur Tristan Corbière, où il est question de Pol Kalig, et qui paraît avoir été écrit en partie avec des notes de ce Pol Kalig.

YVES LE FEBVRE.

Tout le monde à la Bibliothèque Nationale connaît l'abbé Corbière qui est un fureteur de tous les instants. Peut-être tire-t-il son origine de Morlaix et se rattache-t-il à Tristan Corbière.

H. DU H.

Familles Bretonnes : Jean de Ranconnet (V, 236, VI, 29). — Messire *Antoine-René* de Ranconnet, comte de Noyant, de la paroisse de Montroy, diocèse de La Rochelle, épousa à Rennes (Saint-Georges) le 28 janvier 1726 Jacqueline-Gillonne Rahier, dame de la Mancellière, en Bager-Pican, diocèse de Dol. Ils étaient fils de François-Louis et de Marguerite d'Aydie et veuf d'Anna-Christine Levesque et de Sainte-Marie-Madeleine de Montagnier. Il décéda au château de la Mancellière le 11 avril 1746, âgé de 66 ans. Jacqueline-Gillonne Rahier était fille de Jean-François, seigneur de la Fresnaye et de Jacqueline-Perrine de Caradeuc ; le même jour qu'elle se mariait sa sœur Anne-Paule avec son cousin germain Louis-René de Caradeuc, seigneur de la Chalotais, le futur procureur général. Elle mourut à la Mancellière le 17 avril 1767, âgée de 66 ans, ayant eu au moins trois enfants du comte de Noyant, entre autres le suivant :

Messire *Louis René* de Ranconnet, comte de Noyant, seigneur de la Mancellière, était lieutenant des Maréchaux de France en Périgord ; de son mariage avec Anne-Marguerite d'Aydie, il eut au moins quatre enfants entre autres deux filles : *Marie*, née à Escoirre en Périgord, mariée à Bager-Pican le 19 août 1774 à Jean-Joseph Euzenou de Kersalaün, et *Egédie-Louise-Marie*, née à la Mancellière le 24 juillet 1756, nommée le 2 septembre suivant, mariée en 1777 à Joseph de Beaupoil, comte de Saint-Aulaire, mère de Louis-Clair de Beaupoil, comte de Saint-Aulaire, né à la Mancellière le 6 juillet 1778, depuis pair de France et Membre de l'Académie Française.

KERBRIAC.

N. B. — Les renseignements demandés visent seulement les origines de Jean de Ranconnet (ami de Jean V de Bretagne).

Traductions bretonnes (V, 197 ; VI, 13, 122, 160). — J'indiquerai *Simon a Vontroulez pe ar marc'hadour merer heuillet*

eus a œuvrou dalif Simon a Vontroulez, troet e brezonec eus a lever gallec Simon de Nantua òre an autrou Lauranc' de Jussieu (gant Alexand-Louis-Mari Ledan, E Montroulez eus a imprimeri Ledan, 1834). Ce « Simon de Morlaix ou le Marchand Forain, suivi des Œuvres Posthumes de Simon de Morlaix, traduction bretonne de Simon de Nantua de Laurent de Jussieu » forme un vol. in.-12 de 288. p.

P. HÉMON.

Étymologie de Lannion (VI, 24, 114, 122, 157). — P.-H. Hirménech proteste contre l'épithète de « fantaisiste » que le fureteur F. Garlan décoche à sa thèse *Lannion temple de Bacchus* (VI, 114). Comme il craint d'inonder le F. B. en y affirmant le culte breton de Bacchus, il offre à ses contradicteurs de discuter par correspondance (Ecrire à Asnières, 17, rue Bapst). Ar F.

V. plus haut les communications de l'abbé Helllet et de F. Vallée.

Ex-libris Bretons (VI, 37, 78, 117, 160). — Nous donnons aujourd'hui l'ex-libris de Lucien Decombe, signé T. B. (Th. Busnel).



Né à Rennes le 4 février 1834, Lucien Decombe fut directeur du Musée Archéol. de sa ville natale. L'hermine autour de laquelle s'enroule son nom dit son attachement à sa province. Il a publié un certain nombre de notices : on connaît surtout son recueil de *Chansons populaires d'Ille-et-Vilaine*. Ar F.

Le Sultan de Ploëgat (V, 83). — Le Goffic exprime ses regrets de ne pas avoir la suite d'un article qu'il a recueilli sur le voyageur G. Lejean ; on trouvera des renseignements sur notre actif compatriote dans le *Bull. de la Soc. Acad. de Brest*, 2^e série, T. VIII, p. 129. Levot y a publié une étude intitulée « *Guillaume Lejean, sa vie, ses travaux, ses voyages.* »

L. ESQUIEU.

La Franc-Maçonnerie en Bretagne (Index, et V, 112 ; VI, 70). — *L'Histoire de la Franc-Maçonnerie* de A. G. Jouaust, (Paris, Libr. Démocratique, s. d.) fournit ces renseignements :

(p. 60) 1775. Sont au nombre des fondateurs du Grand-Orient de France : Le Prince de Rohan-Guéméné, le duc de la Tremoille (c. à. d. les présidents-nés alternatifs de l'ordre de la noblesse aux Etats de Bretagne), Varenne de Béost, receveur-général de Bretagne.

(p. 69) 1786. Gerbier, déjà membre du Grand-Orient, est président du Grand chapitre de France au moment où celui-ci fusionne avec le Grand-Orient.

(p. 73). Le Chapelier était un ancien vénérable de la « Parfaite Union » de Rennes.

(p. 76). En 1796, il n'y a plus, en Bretagne, de Loges dépendant du Grand-Orient. Toutes ont disparu.

(p. 100). Sous la Restauration, la Loge Parisienne des Commandeurs du Monthabor avait été fondée et était dirigée « par l'infatigable Mangourit, dont la carrière maçonnique « avait commencé à Rennes en 1774 ».

(p. 136). Le 9 Juin 1865, le général Mellinet, qui appartenait depuis longtemps à la « Maçonnerie », est élu par le Grand-Orient grand maître en remplacement du Maréchal Magnan. Sa grand-Maltrise « fut aussi paisible que celle de son prédécesseur. Lorsqu'il « refusa, en juin 1870, de se laisser porter de nouveau à cette dignité, il emporta dans la « retraites, les regrets unanimes du Grand-Orient. »

Ch. R.

Nous épingleons ici une Question de P. Ven, qui ne fait que délimiter un champ de recherches déjà ouvert à la curiosité des fureteurs :

Quelles ont été les loges maçonniques en Bretagne de 1780 à 1820 ?

Leurs membres appartenaient-ils au clergé, à la noblesse d'épée ou de robe, à la bourgeoisie, au peuple ?

A-t-on connaissance de l'action de ces Loges dans les mouvements politiques et sociaux de Bretagne ?

V. aussi la Réponse suivante.

Miniatures de Nether (VI, 127, 135). — Le Polonais briochin dont parle Léon Dubreuil faisait partie de la Loge Militaire de Saint-Brieuc Egalité Triomphante, où il figure ainsi : « Nether, professeur de dessin à l'Ecole Centrale ». D. KERAMBRUN.

Le Procès Sévigné (VI, 36, 81, 109, 123, 162). — Au premier rang des adorateurs de M^{me} de Sévigné se place J. Simon. Dans le Progrès du Morbihan du 6 mai G. de St-Ivy transcrit ces paroles prononcées à Rennes, le 23 juillet 1893, au banquet de La Pomme, par le philosophe lorientais :

Si notre compagnie, au lieu d'être une simple réunion de camarades et de patriotes, était une puissance publique, je voudrais, en traversant cette belle ville, lui laisser deux cadexux qu'elle seule est en mesure de recevoir, la statue de Descartes et celle de Sévigné, le plus mâle génie de la France et sa grâce la plus exquise... Quel plus doux et plus charmant symbole pourrions-nous donner de notre province, où la grâce s'allie partout à la force, que cette Parisienne *naturalisée parmi nous*, qui a écrit ici une partie de ses chefs-d'œuvre, et dont les lettres comptent parmi les documents les plus précieux de notre histoire, que cette femme si complètement femme, si attrayante et si émouvante dans l'expansion de son cœur maternel, si courageuse dans ses amitiés, si ferme dans ses croyances, si naturelle à la fois et si personnelle, pour laquelle semble avoir été écrit le mot du poète célébrant les grâces décentes ?

Dans une réunion qui eut lieu en 1896 chez J. Simon, Place de la Madeleine, au sujet du monument d'Alph. Guérin, je me rappelle que le célèbre académicien nous dit : « Nous avons déjà bien du mal à trouver de l'argent pour M^{me} de Sévigné!... » Le projet d'alors se heurtait non à l'hostilité mais à l'indifférence. R. MEL.

Toul al Laer (VI, 76, 124, 158). — Un ami me communique, en effet, le Clocher Breton d'Oct. 1899 qui contient cette absurde traduction (le texte breton est exact, seule la traduction déraile). On me fait observer que Jaffrennou a édité de petits ouvrages tels que *La Bretagne joyeuse*, qui contiennent cette traduction erronée. J'avais donc raison de protester. J'ai peut-être eu tort d'attribuer la traduction à Jaffrennou (en tout cas il aurait dû corriger). G. AUTRET.

Toul-al-Laer n'a peut-être jamais voulu dire le *trou du voleur*, dans la Chanson du Pillaouer tout au moins. Il y a à Quimper une « Place Toul-al-Laer » dont le nom est tout bonnement la corruption de *Toul-al-Lér*, *toul-al-Léar* : la tannerie, mot à mot : le trou au cuir. Les gens de Commana feraient bien de creuser cette étymologie avant de monter sur leurs ergots. L. WEISSE.

Réponse analogue de P. Hémon qui parle d'une rue et d'une place que les habitants de Quimper s'obstinent à appeler *Toul-al-Laër* (trou du voleur) : « Le vrai nom est *Toul-al-Ler*, trou au cuir (V. Trévédy, *Promenades dans Quimper*, Mém. de la Soc. Arch. du Fin. 1885 ; Tir. à part, p. 74). Comme Quimper, Commana n'eut-il pas des tanneries?... » D'autre part An Teskaouec nous écrit : « Sur le territoire de Ploubeare (près Lannion) il y a une propriété appelée *Toul al Laër*, ce qui pourrait bien vouloir dire : le *trou du renard*. Nous ne nous offusquons pas de cela ; les gens de Commana ont peut-être l'épiderme plus sensible. »

Moutarde Celtique (VI, 86, 144). — Extrait du journal « Le Dinannais » (3^e année), n° 11, Dim. 18 mars 1838, 4^e p.) :

Moutarde Celtique de santé de Lemaout, pharmacien à St-Brieuc. Cette moutarde qui a obtenu l'honneur de l'exposition parmi les produits de l'industrie Française, aiguise l'appétit, favorise la digestion ; c'est un puissant antiscorbutique dont les marins français, à l'instar de ceux du Nord, ont toujours fait usage.

Le dépôt se trouve à Dinan, chez M. Regnault, pharmacien.

Ce doit être un fils de cet Efflam Le Maout qui rédigea, il y a 50 ou 60 ans, un journal de St-Malo, « Le Publicateur », célèbre par ses diatribes piquantes (toujours la moutarde celtique!) Il eut même des procès. G. ST-MLEUX.

Calvaire de Camaret (VI, 150). — Le donateur s'est donné la peine, n. s. de mettre ses armes, mais encore d'écrire son nom. On lit : *Le Goarant, Pierre, sieur de Plo...* L'Armorial de P. de Courcy indique :

Le Goarant, s^r de Kerestec — de Tromelin — du Dourdouff — de Lestrezec — de Kerhouin. Débouté, rif. 1668.

D'or à la fasce de sable, accompagnée de trois trèfles de même. (GUY LE BORGNE.)

Il y a eu de nos jours un contre-amiral de cette famille qui s'appelait Le Goarant de Tromelin. Ed. DE BERGEVIN.

Le fidèle Quemper (V, 198, VI, 46). — Amédée Duquesnel dit dans sa préface de La Morvonnais : « Paul Quemper, l'ami de notre enfance et de toute notre vie, imagination d'artiste, jurisconsulte distingué, séparé longtemps de La Morvonnais et de moi par l'Atlantique, et qui, devenu parisien à son retour, fut si souvent notre ambassadeur infatigable auprès des puissances littéraires et éditoriales... » D'autre part Maurice de Guérin écrit (de Paris le 26 oct. 1835) à Paul Quemper, à *St-Malo* : « J'ai expédié vos malles, comme nous en étions convenus, par le roulage ordinaire de la rue Bailleul. » Le *jurisconsulte* Paul Quemper était semble-t-il, de Saint-Malo. Avis aux fureteurs malouins. TEM.

L'aviateur Le Bris (IV, 237). — Devait être de Douarnenez, où il fit de nombreux essais. De la Landelle en parle dans plusieurs de ses ouvrages. P. HÉMON.

Babelouse (VI, 85, 156). — Une vieille Rennaise me dit qu'aux « assemblées » jadis, il y avait des luttes et des jeux de force pour lesquels on mettait bas les blouses. D'où : *Bas-blouse*, devenu *Babelouse*. Après tout, pourquoi non ? L. ESQUIEU.

Sociétés Bretonnes (Index). — Plusieurs sociétés bretonnes se sont fondées à Paris depuis la dernière communication faite au F. B. Tâchons de compléter le tableau en signalant : Les *Finistériens de Paris* (présid. D^r Gamblin) ; Les *C.-du-N. à Paris* (présid. Le Goffic ; vice-présid. Th. Botrel) ; Les *Enfants des C.-*



du-N. (présid. Pierre Mando) : Les *Morbihannais de Paris* (présid. Ch. Furet, puis Alf. Mellac) : La *Cloche Nantaise* (présid. ?) : Les *Enfants de Bretagne* (prés. Em. Joly) : Les *Bretons de Paris*, qui ont pour organe Le « Breton de Paris », dirigé par le D' Le Fur (trains bretons à prix réduits) : La *Prévoyance Bretonne* (présid. Alix; vice-présid. l'architecte

V. Lesage, et le chirurgien-dentiste Hallais-Evans, neveu du dentiste de l'Empereur). La *Prévoyance Bretonne* a une chanson de ralliement (la *Marseillaise Bretonne* de Guillermit, qu'entonne le ténor brestois Ségalen), et un cachet symbolique, élégamment dessiné par V. Lesage.

LAGADEC.

Les Fondateurs du Régionalisme (Index et V, 35). — En annonçant (VI, 167) qu'An. Le Braz et Ch. Le Goffic, les deux véritables fondateurs de l'U. R. B., avaient donné leur démission de cette société, Dom Lobinet a mis le feu aux poudres. On a réclamé les motifs de cette double évasion. Le Braz reste impénétrable. Mais on sait que le premier directeur de l'U. R. B. dans sa lettre de démission protesta vivement contre la manière dont le Bulletin actuel de l'U. R. B. écrit l'histoire initiale de l'U. R. B. Quant à Le Goffic, son cas est piquant. En réponse à sa lettre de démission, on lui apprit qu'il avait démissionné trois ans plus tôt. Bien qu'il ait protesté contre certains actes de l'U. R. B. (comme la récitation d'une ode anti-française qui fit scandale à Pontrioux), Le Goffic n'a aucune souvenance de cette démission antérieure : il soupçonne... qu'on l'a démissionné.

MAHINÉ.

Lionel Radiguet, qui trouve encore des journaux bretons pour insérer ses extravagances, se pose en fondateur de l'U. R. B. Il conte que la délégation bretonne de Cardiff « devint l'embryon de l'U. R. B. » Parlant des compagnons de Le Braz (à Cardiff), Lionel Radiguet déclare : « Ils rentrèrent bardes en Bretagne, et

fondèrent cette U. R. B. dont je fus l'un des adhérents de la première heure. » Par malheur, l'U. R. B. fut fondée à Morlaix *un an avant le Congrès de Cardiff*. Lionel Radiguet assistait d'ailleurs à ce dernier congrès. Il avait même séjourné à Cardiff avant nous. Parlez moins haut, M. Radiguet! Quand les Gallois parlaient de vous, vos compatriotes baissaient le nez. KERDIDIUS.

Archives du Greffe de Loudéac (VI, 164). — Il est impossible de savoir si les archives du Greffe de Loudéac antérieures à 1800 sont déposées au siège des Arch. dép. pour la bonne raison que le successeur de M. Tempier est un *Viltansou* duquel il est impossible d'obtenir le moindre renseignement. Il n'y a rien de classé aux Arch. dép. et il ne faut pas compter sur l'obligeance de l'archiviste.

D.-M. K.

N. B. — « Viltansou » se traduit par « Ostrogoth » dans d'autres lettres que nous recevons au sujet du nouvel archiviste de St-Brieuc (méridional que l'on préfère au chartiste breton Lencor, très désigné pour ce poste délicat). Le successeur du regretté Tempier semble avoir pris à tâche de paralyser toute recherche. Un haut fonctionnaire de l'Univ. de Rennes dit qu'il a « presque chassé tout le monde des archives... » Le Cons. Génér. des C.-du-N. ne pourrait-il s'émouvoir de cette singulière situation ?

Ar F.

Notre Doyen (VI, 166). — Ce doit être le Docteur Th. de Closmadeuc, fureteur infatigable dont il serait plus difficile encore de compter les brochures que les années. Rien de ce qui intéresse le vieux Vannes, Quiberon, le Morbihan, n'a échappé à ses investigations. Le D' Closmadeuc (biogr. dans le *Correspondant Médical* du 30 novembre 1909), est né à La Roche-Bernard le 12 nov. 1828. Il a 82 ans et demi : il sera centenaire (comme Jean Causeur), et furètera jusqu'au bout. LA RABINE.

Notre doyen ? J'ai bien envie de désigner le vieux Guémenois qu'on appelle « le père Allanic » et qui signe souvent : *Alan Coz*, l'historien du Collège de Vannes, l'auteur de *l'Assassinat de Corentin Le Floch*, du *Prisonnier de la Tour d'Elven*, de *Bisson*. Son âge ? Il faudrait le lui demander. Mais peut-être ne voudra-t-il pas le dire. Car le « père Allanic » a pris pour devise : *Bepred yaouank !*

M. TABEL.



QUESTIONS

(N'écrire que d'un côté de la feuille)

Mûriers en Bretagne. — Pourrait-on me fournir des renseignements sur la culture des mûriers pour le commerce des soieries, introduite dans l'évêché de Vannes, à la fin du XVIII^e siècle, par un certain Le Quinio de Kerblay ? Entre autres, il y avait des plantations à « sept lieues de la communauté des Mathurins de Rhuys » : c'est la seule indication de lieu que je possède. Quel a été le sort de ces plantations ?

H. DU HALGOUET.

Marmous et marmouset. — Le Dictionn. fr. indique le mot *marmouset* comme étant d'origine inconnue. Ne viendrait-il pas du breton *marmous* (enfant, singe), d'autant que le pluriel de *marmous* est précisément *marmouset* ?

Ch. LE GOFFIC.

Brizeux et Julie. — Quelle est cette *Julie* à qui le poète lorientais Ed. Briault dédie la pièce *Inquiétude*, datée de Lannion 5 mai 1858 ?

Hier soir, fatigué des routes pluvieuses,
J'arrivai près de vous et de vos sœurs rieuses,
A la porte laissant tout penser soucieux
Pour réchauffer mon cœur aux rayons de vos yeux.
Nous causâmes longtemps de notre cher poète,
De mon toit, grâce à vous, grâce à lui tout en fête,
Et de vous, chère enfant, à qui sa lèvre aussi
A promis de venir vous saluer ici.

Cette Julie connaissait beaucoup Brizeux, puisque celui-ci avait promis de venir la voir à Lannion. C'était une femme d'une certaine situation, comme l'indiquent ces vers :

Regrettant de quitter bien avant dans la nuit
Le salon où mon cœur était resté séduit.

En dormant sous ce toit lannionnais Ed. Briault eut un songe bizarre :

Lorsque sur l'oreiller je reposai ma tête,
Poussant vers le sommeil mon attente inquiète,
Une croix lumineuse en mon esprit trembla,
Et deux fois, par mon nom, une voix m'appela.

Brizeux était mort à Montpellier le 3 mai, et Briault reçut la fatale nouvelle le lendemain de cette nocturne vision.

KERN.

Ascendants du Général Le Flô. — En consultant mes archives de famille, j'y vois qu'un de mes grands-oncles épousa, le 6 novembre 1761, une demoiselle Marie le Flô (ou le Floc'h), de la famille des S^{rs} de Bréleiz en Landerneau. Ils habitèrent rue de la Fontaine-Blanche, en la paroisse Saint-Houardon de Landerneau, et y moururent, sans laisser de postérité.

Or, d'après l'Armorial de Potier de Courcy, à cette branche des le Flô de Bréleiz appartenait aussi le général bien connu (1804-87) dont la statue orne la plus belle place de Lesneven.

Je serais très reconnaissant au fureteur qui pourrait me faire connaître les ascendants dudit général, et me permettrait ainsi de déterminer quel fut son rapport de parenté (s'il en existe un) avec mon arrière-grand'tante.

LE MAIGNAN DE KERANGAT.

Le Marquis de Guérand. — La question posée par Léon Dubreuil (*Le Recteur de Ploubezre*, VI, 103) et la réponse d'An-Le Braz (*La vérité sur Dom Karis*, VI, 130), m'incitent à soulever un problème analogue à propos d'un autre récit des *Vieilles Histoires du pays breton*, qui a pour titre *Le Bâtard du Roi*. Dans le Barzaz-Breiz, le Marquis de Guérand, terreur de sa paroisse, est le fils de « Claude de Névet et de Jean du Parc, sgr de Locmaria, marquis de Guérand » (La Villemarqué l'identifie avec ce Locmaria dont les passe-pieds ravissent Mme de Sévigné, à la cour). Dans le récit de Le Braz, le terrible marquis (*ar markiz brunn, an aotrou brun*) est un « bâtard du roi », un fils de la bohémienne Rita Dongui, qu'épouse le Locmaria célèbre par ses passe-pieds, et que séduit le Roi-Soleil... Qui faut-il croire ?

G. BLEIZ.

Piffer. — Le verbe « piffer » que les enfants emploient, à Morlaix, à Lannion, et sans doute ailleurs en Bretagne, dans le sens de dérober, « chiper », ne dériverait-il pas du mot « pif » (nez), et ne signifierait-il pas littéralement « dérober au nez et à la barbe » ?

F. GUÉGUEN.

Saints Bretons. — Quels sont les calendriers de Saints Bretons publiés jusqu'à ce jour ? (Nom et adresse de l'éditeur, et indication de prix si possible).

L. WEISSE.

Yan Dargent et Cudargent. — On lit dans *De Rennes à Brest et à Saint-Malo* par Pol de Courcy (édit. de 1864), p. 302 : « La nouvelle église de St Houardon n'a pas de lune ; en revanche elle possède un fantastique tableau dû à un artiste de Landerneau, M. Cudargent... » Dans *De Nantes à Brest* de 1865, au lieu de M. Cudargent on lit M. Dargent. Notre célèbre Yan Dargent s'appelait-il Cudargent ? La Bio-Bibl. ignore Cudargent. Kerviler dit : « Dargent ou d'Argent. Nom de famille que j'ai déjà cité à la lettre A, en particulier pour le peintre Yan d'Argent, dont le nom est souvent écrit d'un seul mot, sous la forme Yan Dargent. » Dargent n'est-il qu'une pudique abréviation, une forme postérieure, de Cudargent ? Le peintre qui devait être décapité après sa mort aurait-il été dé...cupité pendant sa vie ? NEP.

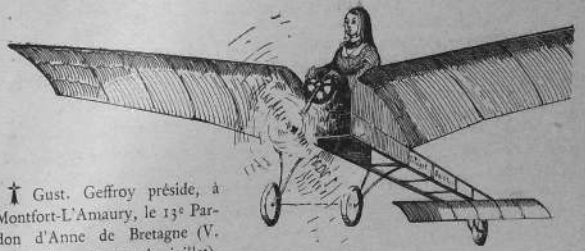
Elysée Reclus à Quelern. — Le « Billet du matin » de la Libre Parole du 18 juin évoque des souvenirs de la Commune : « Elysée Reclus goûta, entre autres villégiatures, celle de la prison de Quelern, près de Brest ; il paraît qu'on y mangeait médiocrement... » Et le rédacteur de la Libre Parole reproduit ces lignes d'Elysée Reclus : « La cantine était tenue par un petit Juif, représentant d'un ancien prisonnier (je le crois du moins, mais je ne l'affirme pas) devenu entrepreneur de fournitures de la prison ; d'après le cahier des charges, son bénéfice devait être limité à 10 % : aussi les bénéfices calculés par nous n'ont guère dépassé 480 ou 500 %... »

D'où sont extraites ces lignes d'Elysée Reclus ? Pourrais-je obtenir des détails complémentaires sur le séjour à Quelern du célèbre géographe ?

PIERRE LAURENT.

Furche brezonek. — La traduction bretonne du titre de notre bulletin : *Ar Furche Brezonek*, est-elle bien correcte ? J'incline vers la négative. Le mot *brezonek* désigne l'idiôme breton, mais ne paraît pas s'appliquer au breton en tant que peuple ou nation. Je crois que l'ethnique *breizad* serait préférable : Qu'en pensent les Celtisants ?

F. GARLAN.



† Gust. Geffroy président, à Montfort-L'Amaury, le 13^e Pardon d'Anne de Bretagne (V. le Clocher Breton de juillet). Fureteurs à qui fut imposée la

Couronne d'Ajoncs : H. Piédevache d'Yvignac (1^{er} prix de poésie), MM. de L'Estourbeillon, Jean Lorédan, Em. Genet (ajoncats-procurateurs). Programme du « Cabaret Breton » illustré par Pégot-Ogier. — Le Ct De Carfort président le 5^e Diner du « Breton de Paris » (toasts du Dr Le Fur, de MM. De l'Estourbeillon, Durocher, Daniélou). — La Musique de la Garde reçoit comme nouveau chef un Breton, Guill. Balay (né à Crozon, 30 avr. 71). — En émiettant la plage de Conté (Plorévet), la mer exhume les squelettes des naufragés du vaisseau de guerre *Les Droits de l'Homme* (brisé par la tempête le 21 janv. 1797). — Mort du sonneur de binou Le Lay (de Priziac).

† Au Salon des Indépendants, chapelles et cabarets de Pégot-Ogier, paysages de Duvanel ; au Salon des Artistes Humoristes dessins de Laigneau de Villeneuve et de Pierre Bertrand. — A la Nationale, *Citadelle du Palais*, puissante marine de Mauffra ; *Les Débus* de J. Lemordant, *Fleurs et papillons* de M^{me} Desbordes-Jouas ; gravures de Ch. Jouas et de Daniel Mordant ; *Vieilles Bretonnes*, plâtres de M^{me} Laigneau-Ernault. — Au Salon des Artistes Français, un portrait... regrettable d'Anne de Bretagne, par M^{lle} Abbéma ; *Alain Barbe-Torje*, panneau d'une belle facture, de Gorguet ; *Pardon de St Anne-la-Palud*, de Godeby (Prix Rosa Bonheur) ; *Tribune officielle à St Nazaire* (Briand, Et. Port), de Fougerat ; *Procession de Kervignac*, de Pégot-Ogier ; *Cour de ferme*, de Ch. Rivière ; *Intérieur de Duvanel* ; *Eglises de Brélvénez et de St Herbot*, aquarelles de Forges ; *Les Parques*, dessin de M^{me} Hazard (-Anthony). Bustes de Jean-Boucher ; M^{me} de Sévigné, statue de Dolivet ; *Jean Lorédan*, statuette de Gouvéia ; *Fleur de Bretagne*, marbre de H. Pernot ; *Britonnes*, marbre et bronze de Nicot ; *Sérénité*, plâtre de Quillivic ; *Sur la falaise*, *Le pen-ti*, plaquettes de Pierre Lenoir (bourse de voyage). — Gal. Allard, Salon de « La Bretagne Contemporaine », où l'on remarque un *Pont de St Cado*, évanoui dans la brume, de Désiré-Lucas, et de rutilantes bigoudennes de J. Lemordant.

† Lamennais continue à faire parler de lui : la Lib. Perrin publie les *Souvenirs de jeunesse* de Ch. Sainte-Foi (Eloi Jourdain), qui a vécu à La Chesnaie, et qui fait revivre l'école mennaisienne, en disciple renseigné. Chateaubriand devient la proie des-médecins : n'était-ce pas un « dégénéré » de génie ? Le Dr Evariste Michel le démontre dans un livre curieux, *Chateaubriand*, « interprétation médico-psycholog. de son caractère » (Perrin). — La Sorbonne nous offre le régal de deux thèses brillamment soutenues. Paul Berret étudie la *Philosophie de V. Hugo*, et surtout le *Moyen Age dans la Légende des Siècles* (Lib. Paulin) : ce travail jette une étrange lumière sur les sources exploitées par le poète. Dans *Hipp. de La Morvonnais* (Champion), l'abbé E. Fleury évoque savamment le rêveur de l'Arguenon et son atmosphère romantique (docum. inédits, un

portrait, cinq grav.) — Les intéressants *Souvenirs d'un Fédéraliste malouin* paraissent à St Servan (J. Haïze), annotés par son petit-fils G. St Mleux, présid. de la Soc. Archéol. de St Malo.

† *Mgr Duchesne*, par Claude d'Haboville : l'auteur a pénétré fort avant dans l'intimité du nouvel académicien, que s'annexe la galerie des « célébrités d'aujourd'hui » (Sansot). — L'auteur des *Chrétientés Celtiques*, Dom Louis Gougaut, bénédict. de St Michel de Farnborough, nous peint, en des chapitres substantiels, la résistance du druidisme, l'effort victorieux du christianisme dans les îles britanniques et la péninsule armoricaine (Lecoffre). — Editées chez Cornély par C. Bouglé qui les escorte de « souvenirs », les *Lettres d'un philosophe* nous font cruellement sentir la perte infligée à la Bretagne par la disparition prématurée de B. Jacob, le penseur de Kéridy (une de ces lettres met en scène Renan à Bréhat). — Le monde scientifique, qui guette chaque nouvelle production de Félix Le Dantec, a lu avidement *Le Chaos et l'Harmonie universelle* (Lib. Alcan), tandis que le monde bretonnant s'arrachait *Vers une Bretagne organisée* : le C^{te} de Lantivy-Trédion aborde avec une belle crânerie le problème des libertés régionales, la question des états provinciaux (lettres d'An. Le Braz, d'A. Dupouy, du Dr Le Fur, du C^{te} de Lanjuinais, du G^l de Kerdel...Lib. Nat.)

† Organisée ou non, la Bretagne restera le pays où l'on chante, en breton et en français. Mélodies et vers : *Kanaouennou Breiz-Vihan*, chansons popul. recueillies par le typo H. Laterre et le tailleur F. Gourvil, préfacées par An. Le Braz et Maurice Duhamel (Impr. d'Ar Bobl, Carhaix, et Champion, Paris) : *Les Miliers*, rondels de G. Nardin, lapidaire dont les rimes ont des scintillements de phare (Lemerre) : *Les Etoiles entre les feuilles*, de Noël Nouët, à qui fut décerné pour ces jolis poèmes le « prix de littérature spiritualiste » (Falque) : *Pages choisies et inédites* du Roubaïsen Amédée Prouvost, devenu Breton pour avoir interrogé un père d'Arzanô, et que ressuscite dans *Amédée Prouvost* (Bern. Grasset) le biographe de Brizeux, l'abbé Lecigne. Organisée ou non, la Bretagne restera le pays de Th. Botrel qui, de Pont-Aven, préface le *Gust. Nadaud et la Chanson Française* d'Eug. Vaillant (Messein), de Yann Nibor que silhouette le C^{oe} Fabien Mougenot dans *Mes Gibernes* (Messein) : la Bretagne du vent et de la mer, qui inspire à Louis Audibert un roman plein de frissons ouessantins, *Loik* (Falque) : la Bretagne du parler celté éloquent défendu par Uhelvar dans *Les Droits de l'Homme*, et dans *Ar Bobl* par Jaffrennou, qui obtient qu'une inscription bretonne figure sur le monument de Rennes : la Bretagne des traditions, des légendes que dans *La Bretagne pittoresque et légendaire* (Daragon) note pieusement Paul-Yves Sébillot, digne Rodrigue du Don Diégue du folklore.

TAD LUNEDOU.

N. B. — De juillet à octobre adresser les livres à : Léon Durocher, Kerninoc'h, en Tréguastel (C.-du-N.)



Le Directeur-Gérant : LÉON DUROCHER.

Guingamp, Imprimerie TOULLEC & GEFFROY, Place du Centre, 37

Bibliothèque du F. B. (99, Boulev. Brune, PARIS, XIV^e A.)

Abbé *** : <i>Kouek Breiz-Izel</i> , ch. pop., pour 4 p. (T. vannet., léon., gall., et trad.)	0 fr. 60
ALLANIC (J.) : <i>Le Prisonnier de la Tour d'Eloen</i>	2 50
BELLAMY (Félix) : <i>Bréchéant et Bérénton</i> , 2 f. vol. in-8 br.....	30 »
BRIZEUX : <i>Œuvres</i> (Notice d'Aug. Dorchain, dessins de Maillart), 1 ^{re} vol.....	3 50
CHAMPION (Ed.) : <i>Itinér. de Julien</i> (domest. de Chateaubriand).....	3 50
DAVAUGOUR (Simon) : <i>Les Fronts têtus</i>	2 »
DURREUIL (Léon) : <i>La Révolution dans les Côtes-du-Nord</i>	3- 50
DUHAMEL (Maurice) : <i>Kanaouennou Taldir</i>	3 »
DUROCHER (Léon) : <i>Chansons de Là-Haut et de Là-Bas</i> (avec chant).....	3 50
— <i>Binius et Tambourins</i> (illust. d'A. Léofanti).....	1 »
— <i>Auray</i> (illustrat. de J. Forges).....	0 50
ESQUIEU (L.) : <i>Chansons pop. recueillies en I. et Vil.</i>	1 50
— <i>Vieux papiers Rennais</i> (placards mortuaires, 25 pl. h. t.)	3 50
ESQUIEU (L.) et DELOURMEL (L.) : <i>Brest pend. la Révol.</i> (doc. inéd.).....	2 »
GAULLE (Ch. de) et LE FUSTEC (J.) : <i>Les Celtes au XIX^e S., Le Réveil de la Race</i> .	0 50
HALGOUT (Vic du) : <i>Roues de Fortune</i>	2 »
HÉMON (P.) : <i>St-Yves de Vérité</i>	1 »
HIRMENECH (H.-P.) : <i>Inscriptions Dolmèniques Armor.</i>	0 50
LE BERRE (Léon) : <i>Ar quir treac'h d'ar goue</i> , 2 actes en bret.....	1 50
— Edit. de luxe : 2 fr. 50	
LE BRAZ (Anat.) : <i>Le Théâtre Celtique</i>	3 50
— <i>Au pays d'exil de Chateaubriand</i>	3 50
LE FER (M ^{me}) : <i>Ames errantes</i>	1 »
LE MOY (A.) : <i>Le Parlem. de Bret. au XVIII^e s.</i>	10 »
— <i>Remontrances du Parlement (XVIII^e s.)</i>	5 »
LEFRANC (Abel) : <i>Maurice de Guévin</i>	5 »
LE GOFFIC (Ch.) : <i>L'Amie Bretonne</i> (3 Séries) : chac.....	3 50
— <i>La Double Confession</i>	3 50
LOREDAN (J.) : <i>Marion du Faouët</i>	5 »
MALMANCHE (T.) : <i>Le Conte de l'âme qui a faim</i> (bret. fr.).....	1 »
PERRIN (J.) : <i>Broceliande</i>	3 50
POHIER (J.) : <i>Armor</i> (Alb. lyrique illustré).....	5 »
SÉBILLOT (Paul) : <i>Joyeuses histoires de Bretagne</i>	3 50
SÉBILLOT (P.-Yves) : <i>Le dernier duc de Bretagne</i>	1 50
TALDIR : <i>Bro Gou ma Zoulou</i> (accomp. de piano ou harpe).....	0 50
— Edit. de luxe 1 fr. 50	
TIERCELIN (L.) : <i>Bretous de Lettres</i>	3 50
VICAIRE (Gabriel) : <i>Au pays des ajoncs</i>	3 50

COLLECTIONS DU F. B.

3^{es} prem. années : 4 fr. chac.

4^e année : 3 fr. 10

5^e année : 3 fr. 10

(60H. ordin.)

N. B. — Les collections s'expédient en envoi recommandé.

TIRÉS A PART DU F. B.

Menu du Dîner (Dessin de D. Morchain) sur jap. 6.75 0.50

— du Dⁱⁿ. (Dess. de David-Nillet et Davrand) sur jap. 6.75 0.50

— du Dⁱⁿ Diner (Dess. de Ch. Fimot) sur jap. 1 fr. 0.50

— du Dⁱⁿ Diner (Dess. de Ch. Fimot) sur jap. 1 fr. 0.50

Oratoire de St-Yves (Textes) 0.60

Le Bonhomme Agricole (après l'Alb. Guérin) 0.50

M. et M^{me} Champignon (id.) 0.50

Le Barbe Yann Ar Minoz (par Th. Salomon) 0.50



Almanachs et Bulletins de Sociétés

Annuaire des Bretons de Paris (Dr Le Fur, direct. du *Breton de Paris*, journ. hebd., 103 rue de La Boétie, Paris).

Almanach de La Bonne Chanson (Th. Botrel, direct. de *La Bonne Chanson*, rev. mens., 8 rue St-Simon, Paris).

Almanach du Marin Breton (De Thézac, Bénodet).

Almanak Ar Bobl (Jaffrennou, direct. d'*Ar Bobl*, Carhaix).

Almanak Mad (Le Coat, Trémeur Côtes-du-Nord).

La Pomme (A. Latouche, Secrét. de la Soc. litt. et art. *La Pomme*, 9 rue Cyrano de Bergerac, Paris).

Les Traditions Populaires (Paul Sébillot, Secrét. de la Soc. des Tr. P., 80, Boul. St-Marcel, Paris).



Familles Bretonnes

Possédons lot important de papiers anciens concernant un grand nombre de familles bretonnes. Prix-suivant nombre et importance des documents.



ISTOR BREIZ

Hist. popul. de Bretagne, en breton (dialect. de Tréguier, Léon, Cornouaille), par un trio d'écrivains signant : *Trivarez*. — Depuis les origines hist. jusqu'à 1910. — Cartoné, 130 p. Prix : 1 fr. 75.

Médaille de Charles de Blois

Par l'abbé A. J. Corbierre, direct. de la *Revue Intern. de Sigillographie*
Chez l'auteur, 7 rue Cassette, Paris. — 1 fr. (pet. mod.) — Méd. de 52 mm. (pour les souscript.) : 10 fr.

ART BRETON

(Sculpt., Ferronnerie, Faïence, Broderie, etc.)

ELY-MONBET, Château de Caurel (C.-d.-N.)

Polybiblion, *Revue biblio. univ.*, Paris, 5 rue Saint-Simon.

Le *Polybib.* (42^e année) contient 2 parties distinctes.

La 1^{re} (Partie litt.) paraît par fasc. mens. Forme 2 vol. semest. (près de 600 p.).

La 2^e (Partie techn.) contient : 1^o Une biblio. méthod. des ouvr. publiés en Fr. et à l'Étr. (indic. de prix) ; 2^o Les sommaires des princip. revues fr. et étr. et ceux des articles litt. des gr. journ. de Paris, Marseille, Bruxelles, Gand. Forme par mois une livrais., par an un vol. de près de 600 p.

Prix de l'abr : Partie littér., pour la Fr., 15 fr. par an (pays fais. partie de l'un. des postes, 16 fr.) — Partie techn., Fr. 10 fr. ; autres pays, 11 fr. — Les 2 parties réunies, Fr. 20 fr. ; autres pays, 22 fr. — Spécimen contre 0 fr. 30).